

Année 1745

Mallefougasse 1745

Le présent registre contenant quatre feuillets papiers commun, le présent compris a esté cotté et paraphé par nous Lieutenant particulier au siège Royal et Sénéchaussée de la ville de Sisteron, en conformité de la déclaration du Roy du neuf avril 1736, pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse pendant la présente année seulement.

A Sisteron ce vingt-trois janvier mil sept cent quarante-cinq.

(Signature : illisible).

L'an mil sept cent quarante cinq et le vingt-cinq janvier a été baptisée étant née le vingt-quatre Madeline Gaubert fille légitime et naturelle de Jean et d'Honorade Rabassière, le parrain a été Pierre Clemens du lieu d'Augès et la marraine a été Madeline Guiard, témoins Elzar Tiran et Jean-Baptiste Gaubert qui ont signés avec moy, ainsi l'atteste je vicaire soussigné.

(Signatures : E Tiran, J Baptiste Gaubert, Pierre Clemens, Germain vicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et le second du mois de mars, après avoir publié pendant trois dimanches consécutifs à ma messe de paroisse le mariage d'entre Jean-Baptiste Gaubert fils de Jean-Pierre et de feu Anne Gaubert de ce lieu de Mallefougasse d'une part et Madeline Clemens fille de Charles et d'Isabeau Gaubert du lieu d'Augès d'autre, après avoir eu et reçu la dispense qu'a accordé Monseigneur le grand vicaire de Forcalquier pour la parenté du troisième et quatrième degré qui se trouve être entre les parties, et n'ayant d'autre part découvert aucun empêchement tant canonique que civil, et ayant eu l'attestation de Monsieur le vicaire de Peyruis, comme il atteste qu'il n'a été fait aucune opposition, je les ay conjoints en face de notre St mère église par paroles de présents, en présence de leurs parents, de Sieur Claude Roche demeurant au château de Consonoves et de Pierre Michel du lieu de la tour de Valbelle qui ont signés avec moy, ainsi l'atteste je provicaire soussigné.

(Signatures : C Roche, P Michel, Germain provicaire).

L'an que dessus et **le cinq du mois de mars** est née et a été baptisée Jeanne Clemens fille naturelle et légitime de Jacques et Anne Raine demeurant à Consonoves, le parrain a été Michel Clemens son oncle et la marraine Ursule Raine sa tante, témoins Sieur Pierre Amenc et Honoré Gaubert ancien Lieutenant de juge qui ont signés avec moy de ce enquis selon l'ordonnance ainsi l'atteste je provicaire soussigné.

(Signatures : H Gaubert, Amenc, Germain provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le quinzième jour du mois de mars** est décédé munis des sacrements de l'église, Messire Antoine Germain du lieu de Saint Etienne **provicaire de cette paroisse**, et a été enseveli dans notre église.

(Signature : Richaud prêtre).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le vingt-six du mois de mars** est décédé Jean Gaubert âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans et a été enterré dans le cimetièrre de cette paroisse de Mallefougasse.

(Signature : Richaud prêtre).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le neuvième du mois d'avril** est décédée Elisabeth Julien fille d'Antoine et de Catherine Gaubert, âgée d'environ un an et a été enterrée dans le cimetièrre de cette paroisse de Mallefougasse.

(Signature : Richaud prêtre).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le premier du mois de juillet**, après avoir fait à nos messes de paroisse les trois publications du mariage entre Joseph Gaubert, travailleur, fils légitime et naturel de Joseph et de feu Suzanne Clemens de ce lieu de Mallefougasse d'une part et Marie-Anne Michel fille de Pierre, aussi travailleur...

... et de feu Margueritte Brunet de la même paroisse d'autre, sans qu'il soit venu à ma connaissance d'autre empêchement canonique ni civil que celui qu'Alexandre Thomé du lieu de Valbelle me fit signifier par un sergent, lequel empêchement a été vidé comme il conte par l'acte d'opposition que Monsieur Aimé Chane de la ville de Sisteron, vicaire général et official de Monseigneur Leugne a entre les mains comme il le déclare dans sa lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, c'est pourquoi après avoir demandé aux parties, et reçu leurs mutuels consentements en présence de leurs parents, amis et de Sieur Augustin Chauvin du lieu de Valbelle résident à Consonoves, Pierre Amenc fermier et autres témoins requis, je les ay solennellement unis au sacrement de mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec les témoins, les parties n'ayant su signer de ce enquis.

(Signatures : A Chauvin, Amenc, C Roche, Bonnet, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante cinq et **le vingt-troisième du mois de juillet** a été baptisé dans la paroisse de Mallefougasse Michel Gaubert fils naturel et légitime d'André et de Marie Clemens, étant né le même jour. Le parrain a été Joseph Vial, la marraine Catherine Vial, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Augustin Chauvin, Pierre Amenc, requis et signés avec le père ~~et le parrain.~~

(Signatures : A Gaubert, A Chauvin, Amenc, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le cinquième jour du mois d'août** a été baptisé dans l'église...

... paroissiale de Mallefougasse Augustin Gaubert, fils légitime et naturel de Pierre et d'Elisabeth Chauvin, étant né le même jour. Le parrain a été Michel Chauvin son oncle paternel, la marraine Catherine Gaubert sa grand-mère, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Honoré Gaubert, Jean Girard, témoins requis et signés avec le parrain et le père.

(Signatures : P Gaubert, Michel Chauvin, A Chauvin, H Gaubert, Girard, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le cinquième jour du mois d'octobre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse Madeleine Gaubert, fille d'Antoine et de Cécile Gaubert, étant morte le jour précédent, âgée d'environ trente ans, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Pierre Amenc et Honoré Gaubert, témoins requis et signés.

(Signatures : Amenc, H Gaubert, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le huitième jour du mois de novembre**, a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Barthélémi Gaubert « dit Chambon » fils de Pierre et de Honorade Rabaline, étant mort le jour précédent, âgé d'environ quatre ans, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Elzas Tirant et Elzas Rayne qui ne l'a su de ce enquis.

(Signatures : E Tirant, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et **le vingt-troisième jour du mois de novembre**, après avoir fait à nos messes de paroisse pendant trois dimanches consécutifs la publication du mariage à contacter entre Jean Martin, fils de Gaspard et de Jeanne Chabrier du lieu de Peyruis d'une part et de Catherine Gaubert fille d'Honoré et de Françoise Tirant du lieu de Mallefougasse, tous du diocèse de Sisteron d'autre, et après avoir vu et lu l'attestation...

... de Messire Gallice prêtre et curé de la paroisse de Peyruis sans qu'il soit venu à notre connaissance aucun empêchement canonique ni civil, c'est pourquoi après que Messire Tiran prêtre et curé de Peipin a demandé aux parties et reçu leurs mutuels consentements en présence de moy provicaire de la paroisse soussigné de leurs parents et amis, et de Sieur Sébastien Courbon notaire, Jacques Courbon aussi notaire, Claude Bonet Lieutenant de Juge du lieu de Peyruis, Alexandre Bonet et autres témoins requis et signés, il a solennellement unis au sacrement du mariage, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec ceux qui l'ont su de ce enquis et signés.

(Signatures : Corbon, Corbon, Bonnet, H Gaubert, G Martin, Tiran prêtre, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-cinq et le trentième jour du mois de novembre a été enseveli dans le cimetièrre de ce lieu de Mallefougasse Mathieu Gaubert âgé d'environ quatre-vingt ans, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je avec Jean Girard qui a signé avec moy et Joseph Brunet ne l'a su de ce enquis.

(Signatures : Jean Girard, Blanchard provicaire).

Mallefougasse 1746

Le présent registre contenant quatre feuilles de papier commun a été cotté et paraphé par nous Lieutenant général au siège Royal et sénéchaussée de la ville de Sisteron en conformité de la déclaration du Roy du neuf avril 1736 pour servir à la paroisse de ce lieu de Mallefougasse pendant la présente année seulement.

A Sisteron ce huitième janvier mil sept cent quarante-six.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent quarante-six et le dix-huitième jour du mois de Janvier a été ensevelie dans le cimetièrre de cette paroisse de Mallefougasse Madeline Gaubert, fille de Jean et d'Honorade Rabassière, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Jean Girard qui a signé et Elzas Rayne a déclaré ne savoir signer de ce enquis. (Agée d'environ 1 an).

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an que dessus et le troisième jour du mois de février a été ondoyé Joseph Gaubert fils légitime de Jean-Baptiste et de Madeleine Clemens, étant né et enterré dans le cimetièrre de cette paroisse le même jour, ainsi l'atteste je provicaire avec Jean Girard qui a signé et Jean Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an que dessus et le septième jour du mois de février a été ensevelie dans le cimetièrre de cette paroisse Catherine Gaubert, âgée de quatre-vingt ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Jean-Girard qui a signé et Jean Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et le vingt septième jour du mois de février a été baptisée dans cette paroisse Madeline Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et de Catherine Sube, étant née le vingt-cinquième du même mois. Le parrain a été Noé Sube, la marraine Madeleine Sube, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Jean Girard qui a signé et Jean-Antoine Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et **le quatorzième jour du mois de mars** a été baptisée dans l'église de cette paroisse Marie-Anne Tirant, fille légitime et naturelle de Elzas et de Margueritte Fabre, étant née le même jour. Le parrain a été Pierre Beche Conseiller et Procureur du Roy du lieu de St Etienne, et la marraine Jeanne Tirant, ainsi l'atteste je provicaire soussigné, le père et le parrain ont signés avec Jean Girard et Honoré Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : P Beche, E Tirant, Girard, Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et **le vingt-sixième jour du mois de mars** a été enseveli dans le cimetièrre de cette paroisse Michel Gaubert, fils d'André et de Marie Clemens, étant mort le même, âgé d'environ un an, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Jean Girard et Jean Gaubert a déclaré ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Girard, Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et **le vingt-neuvième jour du mois de mars** a été baptisé dans cette paroisse Jean-Pierre Gaubert fils légitime et naturel de Blaise et de Catherine Bernard, étant né le jour précédent. Le parrain a été Jean-Baptiste Gaubert et la marraine Ursule Rayne, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec le parrain, Honoré Gaubert et Jean Gaubert ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : H Gaubert, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante six et **le onzième jour du mois d'avril** a été enseveli Jean Gaubert dans le cimetièrre de cette paroisse, âgé d'environ soixante-dix ans, étant mort le même jour, ainsi l'atteste je avec Sieur Pierre Amenc, et Jean Girard témoins requis et signés.

(Signatures : Girard, Amenc, Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et **le sixième jour du mois de may** a été baptisé dans cette paroisse de Mallefougasse Georges Brunet fils légitime et naturel de Joseph et de Clère Gaubert, étant né le même jour. Le parrain a été Pierre Rayne et la marraine Elisabeth Gaubert, ainsi l'atteste je avec Pierre Porte et Pierre Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et **le huitième jour du mois de may** a été baptisé dans cette paroisse de Mallefougasse Pierre Gaubert fils légitime et naturel de Louis et d'Honorade Gaubert, le parrain a été...

...Pierre Gaubert et la marraine Marie Clemens, étant né le même jour, ainsi l'atteste je avec Jean Girard et Jean-Baptiste Gaubert, témoins requis et signés, le père et le parrain ont déclarés ne savoir signer de ce enquis. (Signatures : H Gaubert, Girard, Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et le onzième jour du mois de may a été baptisé dans cette paroisse Jean-Pierre Gaubert fils légitime et naturel de Jean et de Catherine Boyer, étant né le jour précédent, le parrain a été Pierre Porte et la marraine Madeleine Clemens ainsi l'atteste je avec Claude Gaubert et Pierre Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et le quatrième jour du mois de juin a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Claude Gaubert, premier Consul du lieu, étant âgé de quatre-vingt-cinq ans environ, et étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et André Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et le sixième jour du mois de juin a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Madeleine Gaubert, fille de Jean demeurant à Consonoves et de Catherine Boyer, étant âgée d'environ deux ans et décédée le même jour, ainsi l'atteste je avec Pierre Porte et André Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et le vingt-quatrième jour du mois de juin a été baptisée dans cette paroisse Anne Bisot fille légitime et naturelle de Jean-Antoine et de Elisabeth Clemens, étant née le jour précédent. Le parrain a été Alexandre Bonet et la marraine Anne Bisot, ainsi l'atteste je avec Joseph Bonnet et Jean Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an cy dessus et le troisième jour du mois de juillet a été baptisé dans l'église de cette paroisse Pierre Julien fils légitime et naturel d'Antoine et de Catherine Gaubert, étant né le jour précédent. Le parrain a été Pierre Porte et la marraine Suzanne Mouveli, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et **le septième jour du mois de septembre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Marqueritte Gaubert fille de Pierre et de feu Jeanne Gaubert, étant morte le jour précédent, âgée d'environ trente ans ainsi l'atteste je avec Joseph et Matthieu Brunet qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et **le vingt-unième jour du mois d'octobre** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Thomas Gaubert âgé d'environ quarante ans, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je avec Matthieu Brunet et Augustin Derives qui ont déclarés ne savoir signer.

(Signature : Blanchard provicaire).

L'an mil sept cent quarante-six et **le vingt deuxième jour du mois de novembre** a été baptisée Angélique Gaubert dans cette paroisse de Mallefougasse, fille légitime et naturelle de Jean-Antoine Gaubert et d'Anne Gaubert, étant née le jour précédent. Le parrain a été Joseph Brunet et la marraine Angélique Girard sa grand-mère, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec Jean Gaubert et Louis Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard provicaire).

Remis au greffe le 4 janvier 1747

Mallefougasse 1747

Paraphé par nous le présent registre contenant deux feuilles pour la communauté de Mallefougasse. A Sisteron le 4 février 1747.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent quarante-sept et le douzième jour du mois de janvier a été ondoyée Catherine Gaubert, fille légitime et naturelle de Jean et d'Honorade Rabanine, étant née le jour précédent, ceux qui l'ont tenue dans les fonds baptismaux ont été Claude Sube et Elisabeth Alphand, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Jean-Pierre Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an et jour cy dessus a été ensevelie dans le cimetièrre de cette paroisse Honorade Rabanine femme de Jean Gauber étant morte le jour précédent, âgée d'environ trente-cinq ans, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Pierre Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et le cinquième jour du mois de mars a été baptisée dans l'église de cette paroisse Marie-Anne Chauvin, fille légitime et naturelle de Jean-Louis André et de Marguerite Gaubert, étant née le même jour. Le parrain a été Antoine Gaubert son grand-père et la marraine Effarie Cremieu sa grand-mère, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Jean Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : JLA chauvin, A Chauvin, A Gaubert, Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et le vingt-troisième jour du mois de mars a été baptisée dans cette paroisse Catherine Gaubert, fille légitime et naturelle d'André et d'Elisabeth Girard, étant née le même jour. Le parrain a été Pierre Porte et la marraine Anne Girard, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Jean Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et **le premier jour du mois d'avril** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Angélique Girard, âgée d'environ quarante-cinq ans, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Matthieu Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an cy dessus et **le sixième jour du mois d'avril** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse François Gaubert, âgé d'environ soixante ans, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et André Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard Vicaire).

L'an cy dessus et **le onzième jour du mois de d'avril** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Elisabeth Girard, âgée d'environ vingt ans, ainsi l'atteste je avec Louis Gaubert et Joseph Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et **le vingt-sept du mois d'avril** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Madeleine Gaubert, âgée de cinq ans, fille d'André et de Marie Clemens, ainsi l'atteste je avec Matthieu Brunet et Pierre Porte qui ont déclarés ne sa voir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an cy dessus a été ondoyé Marie Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et de Elisabeth Chauvin et la **baptise** du même mois d'avril et a été **ensevelie** dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et Augustin Derrives qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an cy dessus et **le neuvième jour du mois de may** a été baptisé dans cette paroisse Joseph-François Gaubert fils légitime et naturel d'André et de Marie Clemens, étant né le même jour. Le parrain a été Joseph-Olivier de St Chamas, la marraine Madeleine Gaubert, ainsi l'atteste je vicaire soussigné avec le père et le parrain, Jean Gaubert et Antoine Gaubert ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signatures : Ci Olivier, A Gaubert, Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et **le treizième jour du mois de may** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Mathieu Brunet, âgé d'environ cinquante ans, ainsi l'atteste je avec Louis et Jean-Baptiste Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an cy dessus et **le quatorzième jour du mois de septembre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Madeline Bonet âgée d'environ quarante ans, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et André Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et **le vingtième jour du mois de septembre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Madeline Gautier âgée d'environ cinquante ans, ainsi l'atteste je avec Jean Gaubert et Jean-Pierre Gaubert qui ont déclarés ne savoir signer de ce enquis.

(Signature : Blanchard vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et **le vingtième jour du mois d'octobre** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Antoine Gaubert âgé de soixante ans environ, ainsi l'atteste je avec André Gaubert et Jean-Louis-André Chauvin.

(Signatures : A Gaubert, JLA Chauvin, Suquet vicaire).

L'an 1744 et **le 20 jour du mois d'octobre** a été ondoyé dans cette paroisse Pierre Clemens fils légitime et naturel de Jacques Clemens et d'Anne Rayne, étant né le même jour. Son parrain a été Pierre Amenc et sa marraine Suzanne Gaubert, ainsi l'atteste je avec André Gaubert et Jean-Louis-André Chauvin.

(Signatures : A Gaubert, JLA Chauvin, Suquet vicaire).

L'an mil sept cent quarante-sept et le trentième jour du mois d'octobre est né entre le onze du soir et minuit et a été baptisé dans notre paroisse le trente-unième du même mois Pierre Gaubert fils légitime et naturel de Baptiste Gaubert son père et de Magdelaine Clemens sa mère, son parrain a été Pierre Clemens et sa marraine Madelaine Gaubert, ainsi l'atteste je avec les témoins requis.

(Signatures : Bizot, JP Gaubert, Suquet Vicaire).

L'an cy dessus et le onze du mois de novembre est mort Pierre Clemens fils légitime et naturel de Jacques Clemens et d'Anne Rayne, âge de vingt jours environ, et a été enseveli le douzième dudit même mois et ainsi je l'atteste Suquet Vicaire, les témoins de ce enquis ne sachant signer.

Remis au greffe le vingt-deux janvier 1748.

Paraphé par nous le présent registre de la paroisse de Mallefougasse, composé de deux feuilles.

A Sisteron le 9 janvier 1748.

(Signature : de Castagny).

Mallefougasse 1748

L'an mil sept cent quarante-huit et le huitième du mois de janvier, je soussigné provicaire de Mallefougasse ay célébré en face de notre St mère église, après une publication des bans de mariage, les parties ayant obtenu dispense de deux autres bans et dispense de degré de parenté qui se trouvait parmi eux de Monseigneur de Châteauneuf Grand vicaire de Sisteron, le mariage d'Honoré Gaubert fils a feu Matthieu et Magdelaine Reyne de ce lieu de Mallefougasse et d'Anne Viton veuve de Charles Reyne et fille de feu Jean-Baptiste et Marie Boyer du même lieu de Mallefougasse, ainsi je l'atteste avec les témoins requis, Lauren Gaubert et Claude Roche.

(Signatures : L. Gaubert, Michel Chauvin).

L'an 1748 et le treize du mois de janvier est décédée sur les dix à onze heures du soir Catherine Brunet, fille légitime et naturelle de Joseph et de Clère Gaubert, âgée de deux ans quelques mois, et a été ensevelie dans l'église paroissiale de Mallefougasse le quatorze du même mois, ainsi je l'atteste avec les témoins qui ont signés qui a su. Suquet provicaire.

(Signatures : Brunet et une illisible).

L'an cy dessus et le 19^{ème} janvier est née et a été baptisée Françoise Gaubert, fille légitime et naturelle de Pierre et d'Anne Chabus dans l'église paroissiale de Mallefougasse, son parrain a été Pierre Chabus et sa marraine Françoise Gaubert, ainsi je l'atteste avec les témoins requis Laurens Gaubert, Jean Gaubert, François Chauvin.

L'an mil sept cent quarante-huit et le 20^{ème} jour du mois de février, je soussigné provicaire de Mallefougasse ay célébré les mariages en face de notre sainte église, après avoir fait les trois publications des bans pendant trois dimanches ou fêtes consécutives, premier : entre Barthélémi Gaubert fils à feu Matthieu Gaubert et Magdelaine Reyne du lieu de Mallefougasse d'une part, et Magdelaine Gaubert fille à feu Pierre Gaubert et Anne Gaubert du même lieu de Mallefougasse d'autre. Second : entre Laurens Julien fils d'Antoine et de Marie Pouvein du lieu de Forcalquier, le père présent et entre Elisabeth Gaubert fille à feu Mathieu Gaubert et Magdelaine Reyne du lieu de Mallefougasse d'autre, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de Mallefougasse avec les témoins soussignés et les parents d'une et d'autre part qui ont signés qui a su.

(Signatures : Fauchier, d'Arnaud, Roche, H Gaubert, illisible, J Joseph Gaubert, Jean Girard).

L'an cy dessus et le 21^{ème} du mois de février est décédé André Clemens âgé d'environ septante ans, après avoir reçu tous les sacrements nécessaires à un moribond, a été enseveli le 22^{ème} du même mois dans le cimetière de cette paroisse, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de la paroisse avec les témoins qui ont signés qui a su.

(Signatures : E Tirant, H Gaubert).

L'an mille sept cent quarante-huit et le 26^{ème} du mois de février, je soussigné provicaire de Mallefougasse ay célébré en face de l'église romaine, après trois publications des bans, faites pendant trois dimanches ou fêtes consécutives à la messe de paroisse a célébré le mariage entre François Fripanière fils à feu André et Anne Gaubert du lieu de Pierrerie d'une part et Anne Bisot fille a feu Honoré et de feu Magdelaine Gautier du lieu de Mallefougasse d'autre, sans qu'il ne soit venu à notre connaissance aucun légitime empêchement. La mère du susdit François et son curateur ont assistés au mariage, et les témoins requis ont signés en foy de enquis. Je Suquet provicaire de Mallefougasse ay signé avec les autres.

(Signatures : SVA Fripanière, H Gaubert, E Tirant, Suquet vicaire).

L'année bissextile mille sept cent quarante-huit est né Jean-Baptiste Tirand, fils d'Elzas et de Marguerite Fabre, le second du mois de mars et a été conduit dans les fonts baptismaux par Antoine Girard de Châteauneuf parrain, et Monique Tirant marraine, aussi...

... sœur du susdit Jean-Baptiste, le père à signé et les autres ont déclarés ne le savoir-faire, ainsi l'atteste je Suquet provicaire de Mallefougasse avec les témoins ci-dessous.

(Signatures : E Tirant, L Gaubert, Suquet provicaire).

L'an ci-dessus et le 19^{ème} jour du mois de mars est décédé Jacques Bisot, âgé d'environ trente ans et a été inhumé le 20 du même mois dans le cimetière de Mallefougasse, après avoir été muni des sacrements de l'église romaine, ainsi l'atteste je Suquet provicaire de la susdite paroisse, avec les témoins qui ont signés qui a su.

(Signatures : E Tirant, L Gaubert).

L'an cy dessus et le 6^{ème} jour du mois d'avril est décédé Jean-Baptiste Gaubert, âgé d'environ cent à cent et un an et a été inhumé dans le cimetière de Mallefougasse après avoir été muni des sacrements de l'église, ainsi l'atteste je avec les témoins requis, Suquet provicaire de la paroisse.

(Signatures : E tirant, L Gaubert).

L'an mille sept cent quarante-huit et le 17^{ème} avril est né et a été baptisé le même jour Joseph-Mathieu Brunet, fils légitime et naturel de Joseph et de Clère Gaubert. Son parrain a été Honoré Brunet et sa marraine Elisabeth Clemens, assisté de son père, ainsi je l'atteste avec les témoins de ce cas requis.

(Signatures : Suquet provicaire, E Tirant, L Gaubert).

L'an cy dessus et le 20^{ème} d'avril est née et baptisée le même jour Madelene-Louise Gaubert, fille légitime et naturelle d'Honoré et d'Anne Viton. Son parrain a été Barthélémi Gaubert, et sa marraine Magdelaine Gaubert, son père absent ainsi je l'atteste avec les témoins.

(Signatures : E Tirant, L Gaubert, Suquet provicaire)

L'an mille sept cent quarante-huit et le trentième du mois d'avril, est né Jacques Birot, fils légitime et naturel de Jacques Birot défunt, et de Clère Clemens, et a été baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Mallefougasse, a été tenu sur les fonts baptismaux sacrés par Louis Gaubert et Ursule Clemens, ainsi je l'atteste Suquet provicaire avec les témoins.

(Signature : L Gaubert).

L'an cy dessus et le premier de may est née Ursule Gaubert, fille légitime et naturelle de Joseph et de Marianne Michel et a été baptisée le même jour, étant bénie sur les fonts sacrés par Jacques Reyne et Clère Clemens, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de la paroisse de Mallefougasse.

(Signature : L Gaubert).

L'an cy dessus et le 8^{ème} jour de may est né Mathieu-Michel Gaubert fils légitime et naturel de Jean-Pierre et de Magdelaine Tirant et a été Baptisé dans l'église paroissiale le même jour. Son parrain a été Mathieu Gaubert et sa marraine Magdelene Gaubert, ainsi je l'atteste.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 9^{ème} jour du mois de may est né Pierre-Grégoire Gaubert fils légitime et naturel de Georges et Suzanne et a été baptisé le même jour dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Pierre Gaubert son grand-père et sa marraine sa grand-mère, ainsi l'attestent les témoins avec moy.

(Signatures : Pierre Clemens, JLA Chauvin, Suquet provicaire).

L'an 1748 et le 9^{ème} jour du mois de juillet, est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse Rose Gaubert, fille légitime et naturelle de Pierre et de Marguerite Peyre, son parrain a été Pierre Clemens et sa marraine Marguerite Gaubert, je l'atteste moy provicaire de la paroisse avec les témoins qui sont :

(Signatures : Pierre Clemens, JLA Chauvin, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 31 août est décédée Magdelaine Chabrier, munie des sacrements et a été inhumée le lendemain 1^{er} septembre, âgée de quatre-vingt et douze ans, plus ou moins, dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse.

(Signature : H Gaubert).

L'an cy dessus et le 21 octobre est né et a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse Jean-Pierre Hilairo, fils légitime et naturel de Jean Gaubert « dit jambon » et de Louise Coyère. Son parrain a été Pierre Porte autrement dit.... et sa marraine Anne Tourniaire du lieu de Montlaux, ainsi je l'atteste avec Laurens Gaubert et Honoré Brunet qui a signé a su.

(Signatures : L. Gaubert, Suquet provicaire).

Remis au greffe le vingt-deux février 1749.

Mallefougasse 1749

Paraphé le présent registre de la paroisse de Mallefougasse, contenant deux feuilles. A Sisteron le 2^{ème} janvier 1749.

(Signature : de Castagny).

L'année 1749 et le 3^{ème} février est décédée munie des sacrements, Catherine Gaubert « dite la dueuve » âgée de cinquante de cinq ans et a été ensevelie dans le cimetièrre de cette paroisse

(Signature : Suquet provicaire).

La même année et le 18^{ème} du même mois est décédé muni des sacrements Pierre Gaubert « dit la forge » âgé de vingt et cinq ans et a été enseveli dans le cimetièrre de cette paroisse, ainsi je l'atteste Suquet provicaire de Mallefougasse.

L'année cy dessus et le 10 mars est née Françoise Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et de Catherine Sube et a été baptisée le 11 du même mois. Son parrain a été Pierre Amenc et sa marraine Catherine Creton ainsi je l'atteste avec les témoins qui ont signés qui a su.

(Signatures : Amenc, illisible, Suquet provicaire).

L'année cy dessus et le 23^{ème} mars est décédée munie des sacrements de l'église Françoise Viguièr du lieu de la Bastide de Jourdan, femme de Claude Roche du même lieu, et a été inhumée dans le cimetièrre de Mallefougasse.

(Signature : JP Suquet).

L'an cy dessus et le 14^{ème} avril est né et a été baptisé François Gaubert fils légitime et naturel de Louis et d'Honorade Gaubert dans l'église de Mallefougasse. Son parrain a été Jean-Joseph Gaubert son oncle et la marraine ... Gaubert sa tante, ainsi je l'atteste avec les témoins.

(Signatures : Suquet Provicaire, H Gaubert, JJ Gaubert, G Gaubert, A Gaubert).

L'an de 1749 et le 17^{ème} d'avril est née Cécille Chauvin fille légitime et naturelle de Jean-Louis-André et de Marguerite Gaubert et a été baptisée par moy soussigné dans l'église de Mallefougasse. Son parrain a été Joseph Rougier du lieu de Cruis et sa marraine a été Cécille Gaubert la grand-mère, ainsi je l'atteste avec les témoins qui ont signés qui a su.

(Signatures : Suquet provicaire, H Gaubert, J Girard, JP Gaubert, G Gaubert).

L'an cy dessus et le 19^{ème} avril est né Jean-Baptiste-Louis Gaubert fils légitime et naturel de Pierre et d'Elisabeth Chauvin et a été baptisé le même jour dans la paroisse de Mallefougasse. Son parrain a été Jean-Louis-André Chauvin et sa marraine Suzanne Baret, ainsi je l'atteste avec les témoins.

(Signatures : Suquet provicaire, A Gaubert, JP Gaubert, P Gaubert, Jean Girard).

L'an mille sept cent quarante-neuf et le 27^{ème} avril est née Jeanne Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Baptiste et de Marie Clemens, et a été baptisée le même jour dans la paroisse de Mallefougasse. Son parrain a été Pierre Gaubert et la marraine Magdelene Clemens par moy provicaire de la paroisse soussigné avec les témoins.

(Signatures : H Gaubert, J Gaubert, G Gaubert, JP Gaubert, Suquet prêtre et provicaire).

L'an mille sept cent quarante-neuf et le 10^{ème} de may est née Françoise Bisot fille légitime et naturelle d'Honoré et d'Elisabeth Clemens et a été baptisée dans l'église de Mallefougasse par moy soussigné. Son parrain a été Jean-Joseph Gaubert et sa marraine Françoise Gaubert, ainsi je l'atteste Suquet provicaire avec les témoins requis.

(Signatures : P Gaubert, Pierre Clemens).

L'an cy dessus et le 25^{ème} may est née Marquerite Clemens fille légitime et naturelle de Jacques et d'Anne Reyne, et a été baptisée dans la paroisse de Mallefougasse par moy soussigné. Son parrain a été Pierre Clemens et sa marraine Monique Girard, ainsi l'atteste je avec les témoins soussignés.

(Signatures : Suquet provicaire, P Gaubert, Pierre Clemens).

L'an 1749 et le 26^{ème} du mois de juin, je soussigné ay célébré en face de l'église le mariage entre Laugier Garnier fils de Michel et de feu Chalenne Laugier du lieu de Sigonce et entre Catherine Gaubert fille de feu Claude et de Françoise Gaubert...

... du lieu de Mallefougasse, assistés tous les deux de leurs parents, à savoir 'époux de son père et de son oncle, son épouse de sa mère et de Louis Gaubert son oncle et de Magdelaine Gaubert sa grand-mère, et ce là après avoir publié pendant trois dimanches ou fêtes consécutives à la messe de paroisse sans qu'il soit venu aucun empêchement canonique ni civil, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis, savoir : Jean-Joseph Blegarde et Claude Roche.

(Signatures : C Roche, Blegarde).

L'an mille sept cent quarante-neuf et le 30^{ème} juin est né Paul Gaubert fils légitime et naturel de Jean-Antoine et d'Anne Gaubert, et a été baptisé le même jour dans la paroisse de Mallefougasse par moy provicaire soussigné. Son parrain a été Jacques Reyne consul, et sa marraine Madelaine Gaubert « dite Jean nouvelle », ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis. Le parrain et la marraine n'ont su signer.

(Signatures : J Gaubert, Jean Girard, Suquet provicaire).

L'an mille sept cent quarante-neuf et le second de juillet est mort Jacques Birot, âgé d'environ quinze mois, et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Mallefougasse...

...ainsi je l'atteste avec Laurens Gaubert et Honoré Gaubert.

(Signatures : Suquet provicaire, Jean Girard, Gaubert).

L'an cy dessus et le 7^{ème} jour du mois de juillet est né et a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse par moy provicaire soussigné Jean Gaubert fils légitime et naturel de Jean et de Catherine Boyer, son parrain a été Jean Gaubert et sa marraine Suzanne Gaubert ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Girard, Gaubert, Suquet provicaire).

L'an 1749 et le 16^{ème} juillet est décédé Pierre Gaubert, âgé de soixante-quinze ans et a été inhumé dans le cimetièrre de Mallefougasse muni des sacrements de l'église, ainsi je l'atteste avec les témoins requis.

(Signatures : Tirant, G Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 14^{ème} d'août est né Honoré Clemens fils légitime et naturel de Michel et d'Ursule Reyne, et a été baptisé dans l'église de Mallefougasse. Son parrain a été Elzas Tirant et sa marraine Marguerite Fabre, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : E Tirant, G Gaubert, Suquet provicaire).

L'année 1749 et le 18^{ème} du mois de septembre est décédé Honoré Clemens, âgé d'un mois trois et vingt heures et a été inhumé dans le cimetièrre de Mallefougasse, ainsi l'atteste je Suquet provicaire avec les témoins requis en tel cas.

(Signatures : JLA Chauvin, H Gaubert).

La même année et le 21^{ème} septembre est décédée Marie-Anne Chauvin, âgée de deux ans cinq mois et vingt et sept jours et a été inhumée dans le cimetière de Mallefougasse, consigné le 22 du mois, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Suquet provicaire, Chauvin, H Gaubert).

L'an cy dessus et le 24^{ème} septembre est décédé Jean Gaubert âgé de deux mois vingt et trois jours et cinq heures et a été inhumé dans le tombeau des ses pères à Mallefougasse par moy soussigné avec les témoins requis.

(Signatures : Suquet provicaire, Chauvin, H Gaubert).

L'an cy dessus et le 8^{ème} octobre est né Pierre Gaubert fils légitime et naturel de feu Pierre et d'Anne Chabus, et a été baptisé par moy soussigné dans la paroisse de Mallefougasse. Son parrain a été Louis Chabus et la marraine Jeanne Fauque, ainsi l'atteste je Suquet provicaire.

L'année 1749 et le 12^{ème} octobre est décédée Catherine Gaubert, âgée de deux ans huit mois et a été inhumée dans le cimetière de Mallefougasse, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis, qui ont signés qui a su le ... a déclaré ne savoir écrire : Suquet provicaire

(Signatures : H Gaubert, Suquet provicaire).

Mallefougasse 1750

Le présent registre contenant quatre feuillets papier simple a été cotté et paraphé par nous directeur général au siège de la ville de Sisteron en conformité de la déclaration du Roy pour servir à la paroisse de Mallefougasse. A Sisteron le vingt-quatre janvier mil sept cent cinquante.

(Signature : de Castagny).

L'an mille sept cent cinquante et le 29^{ème} janvier, je soussigné ay réhabilité les épousailles première d'André Gaubert avec Marie-Anne Gonry du lieu de Montfort dans l'église et devant le maitre autel de la paroisse de Mallefougasse, ayant obtenue dispense de l'empêchement d'affinité et directement leur mariage dont ils se trouverons liés de Monseigneur l'évêque de Sisteron, et ce en présence et consentement des parents et proches des contractants et des témoins en tel cas requis et soussignés qui sont : Pierre Amenc, Laurens Gaubert, Jean-Joseph Gaubert, Joseph Brunet et Georges Gaubert, en foy de quoi je me suis soussigné.

(Signatures : Amenc, G Gaubert).

L'an 1750 et le 18^{ème} février est né Charles Gaubert, fils de Jean-Baptiste et de Magdelene Clemens et a été baptisé entre les mains de Pierre Porte maréchal à forge et de Elisabeth Gaubert dans la paroisse de Mallefougasse par moy provicaire soussigné, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis, qui a signé qui a su.

(Signatures : A Gaubert, Amenc, H Gaubert).

L'an cy dessus et le 21^{ème} de février est décédé Charles Gaubert, âgé de deux jours quinze heures environ, et a été inhumé dans le tombeau du père par moy prêtre soussigné, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : A Gaubert, Amenc, H Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 28^{ème} février est décédée Catherine Gaubert, femme de Jean et a été munie des sacrements de l'église et a été inhumée par moy vicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse, âgée d'environ quarante ans, ainsi je l'atteste Suquet vicaire avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Suquet vicaire, E Tirant).

L'an 1750 et le 8^{ème} du mois d'avril est décédée munie des sacrements de l'église Catherine Bonnet veuve de Georges Reyne et a été inhumée dans le cimetière de la paroisse de Mallefougasse, âgée de soixante ans environ, ainsi l'atteste je provicaire soussigné avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : H Gaubert, E Tirant, Suquet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante et vingt et un jour du mois d'avril, ay célébré en face de notre St mère l'église le mariage entre Jean-André Gaubert fils de feu Esperit et de Françoise Clemens de ce lieu de Mallefougasse et entre Magdelaine Gaubert et de feu François et Catherine Clemens du même lieu de Mallefougasse, assistés de leurs proches parents qui ont signés qui a su avec les témoins en tel cas requis, ayant obtenu la dispense de parenté et celle de publication des deux bans....

...requis avec les textes je soussigné.

(Signatures A Gaubert, Montagné, Fauchier, Suquet provicaire).

L'an 1750 et le 12^{ème} du mois de may est née Madeleine Gaubert, fille légitime et naturelle de Barthélémi et de Magdelene Gaubert, et a été baptisée entre les mains de Pierre Gaubert et de Clère Gaubert par moy provicaire soussigné dans l'église de Mallefougasse, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Suquet provicaire, H Gaubert, E Tirant).

L'an 1750 et le 30^{ème} de may est née Geneviève-Pétronile Gaubert, fille naturelle et légitime d'Honoré et de Magdelene Gaubert, et a été oncée dans la paroisse de Mallefougasse par moy provicaire soussigné, son parrain a été Pierre Gaubert et sa marraine Geneviève Viton, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis qui ont signés avec moy Suquet provicaire.

(Signatures : H Gaubert, E Tirant).

L'an 1750 et le 20^{ème} d'août, est née Clère Jullien fille légitime et naturelle d'Antoine et de Catherine Gaubert, et a été baptisée le 21 dans l'église de Mallefougasse par moy provicaire soussigné. Son parrain a été Jean-Pierre Garnier du lieu de Ganagobie, et sa marraine Clère Gaubert, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Jean-Pierre Granier, G Gaubert, JJ Gaubert, JP Gaubert, Suquet provicaire).

L'an 1750 et le 6^{ème} du mois de septembre est né Honoré Brunet, fils légitime et naturel de Joseph et de Clère Gaubert, et a été baptisé le 7^{ème} du même mois, son parrain a été Jean-Pierre Gaubert et sa marraine Suzanne Gaubert par moy provicaire de la paroisse soussignée ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : H Gaubert, E Tirant, Jean Girard, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 8^{ème} octobre est née Jeanne Gaubert fille légitime et naturelle d'André et de Marianne Bonnet et a été baptisée le 9^{ème} du même mois par moy provicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse, son parrain a été Jean Girard et sa marraine Jeanne Clemens sa grand-mère, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Jean Girard, E Tirant, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 11^{ème} octobre est né Jean-Antoine-Joseph Tirant et a été baptisé dans l'église de Mallefougasse par moy provicaire soussigné, son parrain a été Messire Jean-Antoine Fabre prêtre et sa marraine Jeanne Tiran, ainsi je l'atteste avec les témoins en tel cas requis.
« Fils légitime et naturel d'Elzas et de Marguerite Fabre ».

(Signatures : Fabre prêtre, E Tirant, H Gaubert, Suquet provicaire).

L'an 1750 et le 20^{ème} octobre est née Catherine Gaubert fille légitime et naturelle d'André et de Marie Clemens, et a été baptisée par moy provicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse son parrain a été Jean Clemens et sa marraine Magdeleine Clemens, ainsi je l'atteste avec les témoins soussignés.

(Signatures : A Gaubert, J Clemens, P Beche, G Gaubert, Suquet provicaire).

Mallefougasse 1751

Le présent registre contenant quatre feuillets papier simple a été coté et paraphé par Messire Claude de Castagny Conseiller du Roy au siège Royal et sénéchaussée de la ville de Sisteron, en conformité de la déclaration du Roy en date du 9 avril 1736, pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse de la présente année seulement. A Sisteron le seize janvier mil sept cent cinquante-un.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent cinquante-un et le vingt-trois janvier est né et a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse Jean-Antoine Gaubert fils légitime et naturel de Joseph et de Marie-Anne Michel, son parrain a été Jean-Antoine Gaubert et la marraine Jeanne Brunet, nul n'a su signer de ce enquis suivant l'ordonnance, ainsi je l'atteste.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le dix-septième du mois de février, après trois publications d'un ban de mariage que j'ay fait dans la messe de paroisse, entre Pierre Viton fils d'André et de Françoise Rey du lieu de Château-Arnoux d'une part et entre Suzanne Gaubert fille de Jean-Pierre et de Magdelaine Girard de ce lieu de Mallefougasse d'autre ; sans avoir découvert aucun empêchement, la même publication ayant aussi été faite par Messire le curé de Château-Arnoux sans qu'il soit venu à la connaissance de même aucun empêchement, ainsi qu'il l'a certifié par l'attestation qui m'a été remise, je provicaire soussigné de ce lieu de Mallefougasse, les ay mariés et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prévu par la St église en présence de leurs parents et de Maître Pierre Bernard notaire Royal à Château-Arnoux, de Messire Jean-André d'Ambruit Lieutenant de juge du lieu, d'André Gaubert, et Georges Gaubert du lieu de Mallefougasse, témoins requis et soussignés à Messire Hodoul vicaire général les ayant désignés des deux autres part la dispense. Le douze du...

(Signatures : JP Gaubert, Pierre Viton, Bernard, D Ambruit, A Gaubert, A Viton, Maillet provicaire).

Et Georges Gaubert de ce lieu de Mallefougasse témoin requis.

(Signatures : Pierre Viton, A Viton, Bernard, JP Gaubert, D Ambruit, A Gaubert, G Gaubert, Maillet Provicair).

L'an mil sept cent cinquante-un et le dix-huit février est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse Madeline Clemens fille légitime et naturelle de Michel et d'Ursule Rayne, son parrain a été Jean-Antoine Gaubert, et le marraine Magdelaine Clemens, nul d'eux a su signer de ce enquis suivant l'ordonnance, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicair).

L'an mil sept cent cinquante un et le vingt-deux du mois de février, après la publication de deux bans de mariage faite dans la messe de paroisse pendant deux dimanches consécutifs entre Jean-Baptiste Gaubert fils de Pierre et de feu Marie Girard du lieu de Peyruis d'une part et Françoise Gaubert, fille d'Honoré et de Françoise Tiran de ce lieu de Mallefougasse d'autre. Messire Legrand vicaire de Forcalquier les ayant dispensé d'une publication par la dispense expédiée le treize du courant, sans avoir découvert aucun empêchement, ainsi qu'il l'a certifié par l'attestation qui m'a été remise ayant été encore permis par Messire Legrand vicaire, de les épouser le lendemain de la double publication ; je provicair de ce lieu de Mallefougasse les ay marié et leurs ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la sainte église et en présence de leurs parents et de Jean-André-Pierre Bernard aussi du lieu de Peyruis et d'Antoine Clemens du lieu d'Augès qui ont signés avec nous, ainsi l'atteste je.

(Signatures : H Gaubert, P Gaubert, Tiran, P Bernard, P Estelle, Clemens, Maillet provicair).

L'an mil sept cent cinquante un et le vingt-deux du mois de février, après avoir publié pendant deux dimanches consécutifs dans la messe de paroisse, le mariage d'Etienne Clemens fils de Jacques et de Marguerite Gautier du lieu d'Augès d'une part et de Jeanne Bizot fille d'Honoré...

A feu Magdelaine Gautier du lieu de Mallefougasse d'autre Monseigneur l'évêque les ayant dispensés de la publication du troisième ban par la dispense expédiée à nous le neuf du courant, sans avoir découvert aucun empêchement, les mêmes publications ayant été faites par Messire le curé de Peyruis, ainsi qu'il l'atteste par l'attestation qui m'a été remise. Le terroir d'Augès dépendant de la paroisse et sans qu'il soit venu en ma connaissance de même aucun empêchement, ainsi que l'attestation en fait foi, je provicaire soussigné de ce lieu de Mallefougasse les ay marié et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église, en présence des parents des germains, de Pierre Amenc curateur de ladite Jeanne Bizot et des témoins suivants, savoir : Jean-André-Pierre Bernard, Pierre Esselle du lieu de Peyruis et Antoine Derive du lieu d'Augès qui se sont soussignés avec nous ainsi l'atteste je.

(Signatures : Amenc curateur, J André P Bernard, P Esselle, Clement, Maillet provicaire).

L'an 1751 et le 22 mars est née Clère Chauvin fille légitime et naturelle de Sébastien Richaud et d'Anne Maurel du lieu de Monfort, et a été baptisée par moy soussigné dans la paroisse de Mallefougasse, son parrain a été Pierre Gaubert, et la marraine Clère Gaubert, ainsi l'atteste je avec les témoins soussignés.

(Signatures : Richaud, JP Gaubert, Suquet prêtre).

L'an mil sept cent cinquante-un et le-vingt-un avril sont nés et ont été baptisés dans l'église paroissiale de Mallefougasse Georges-Anselme et Jean-Baptiste Gaubert frères jumeaux, fils légitimes et naturels de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves dépendant de cette paroisse. Le parrain du premier a été Georges Gaubert Lieutenant de juge et la marraine Anne Clemens ; le parrain de Jean-Baptiste a été Jean Brun et sa marraine Marguerite Boutone du lieu de Volonne, le père et les témoins ont signés, les autres ne l'ayant pas su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : B Gaubert, G Gaubert, Brun, Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le septième may** est mort Georges-Anselme Gaubert fils de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves et le lendemain a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je ; âgé de dix-sept jours.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le neuvième may** est mort Jean-Baptiste Gaubert fils de Blaise et de Catherine Bernard de Consonoves ; âgé de dix-neuf jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le quatorze juin** est né Joseph Bizot fils* de Jean-Antoine et d'Elisabeth Clemens, et a été baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse, son parrain a été Joseph Brunet, et la marraine Rose Clemens, nu d'eux n'a su signer de ce enquis suivant l'ordonnance, ainsi l'atteste je. * légitime et naturel.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le vingtième juillet** est morte Roze Gaubert fille de Pierre « dit granges de Consonoves », âgée de moins de trois ans, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je. (Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le vingtième d'août** est morte après avoir été ondoyée une fille de Pierre Porte et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je. (Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le neuvième septembre** est morte munie des sacrements de l'église Catherine Gaubert, veuve d'Antoine, âgée d'environ soixante et dix ans, et a été enterrée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le vingt-sept septembre** a été enterré dans le cimetière de cette paroisse Jean Clemens d'Augès, âgé d'environ soixante-dix ans, étant mort dans cette paroisse le jour précédent, ainsi l'atteste je. (Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et dix-neuf d'octobre est née Catherine Gaubert, fille légitime et naturelle de Pierre et de Catherine Sube de Consonoves, et a été baptisée le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Antoine Gaubert, et sa marraine Jeanne Gaubert, nul d'eux n'a su signer de ce enquis suivant l'ordonnance, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le vingt-quatre octobre a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse munie des sacrements de l'église Magdelaine Tiran veuve de Claude Gaubert, âgée d'environ soixante-seize ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le premier novembre est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse Françoise Chauvin fille légitime et naturelle de Jean-Louis-André et de Marguerite Gaubert, son parrain a été Jean-Antoine Gaubert et la marraine Elisabeth Gaubert, lesquels ont soussignés avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : JLA Chauvin, Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le cinquième novembre est née et a été baptisée dans l'église de cette paroisse Magdelaine Gaubert, fille légitime et naturelle de Georges Lieutenant de juge et de Suzanne Mouvety, son parrain a été Jean Mouvety du lieu de Peipin et la marraine Magdelaine Gaubert, le père a soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : G Gaubert, Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le vingt-quatre novembre a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse Catherine Fauque fille de Jacques du lieu d'Augès âgée d'environ quinze jours, morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et le troisième décembre a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse Louise-Ursule...

... Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Baptiste et de Marie de Clemens, étant née le jour précédent, son parrain a été Antoine Gaubert et la marraine Honorade Peyre, nul n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-un et **le vingt-quatre décembre** est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse Françoise Gaubert fille légitime et naturelle de Jean « dit Chambon » et d'Elisabeth Boyer, le parrain a été Laurens Gaubert et la marraine Jeanne Brunet, les parents ont soussignés avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : L. Gaubert, Maillet provicaire).

Remis au greffe de Sisteron. (Signature illisible).

Mallefougasse 1752

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbré a été coté et paraphé par nous Claude de Castagny conseiller du Roy, Lieutenant général au siège et ressort de la ville de Sisteron, en conformité de la loi de déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse de Mallefougasse la présente année tant et seulement mil sept cent cinquante-deux.

(Signature : de Castagny).

Catherine Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Baptiste et de Magdelaine Clemens est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse le vingt-trois mars mil sept cent cinquante-deux. Le parrain a été Jean-Antoine Bizot et la marraine Anne Chabus, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je Maillet provicaire.

L'an mil sept cent cinquante-deux et le seizième avril a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse muni des sacrements de l'église Claude Gaubert fils a feu Claude et de Françoise Gaubert, étant mort le jour précédent, âgé d'environ vingt-cinq ans, ainsi l'atteste je Maillet provicaire.

L'an mil sept cent cinquante-deux et le cinquième de may a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Jean-Joseph Bizot, fils de Jean-Antoine et d'Elisabeth Clemens, âgé d'environ onze mois, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-deux et **le neuvième may** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse munie des sacrements de l'église, Ursule Clemens, épouse de Jacques Rayne, âgée d'environ quarante-six ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-deux et **le onzième may** à été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Anne Gaubert d'Augès, fille de Joseph et d'Elisabeth Paraud, âgée de deux jours, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-deux et **le sixième de juin**, après avoir publié pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse le mariage d'entre Jacques Rayne, fils de feu Georges et de feu Catherine Bonnet de ce lieu de Mallefougasse d'une part et de Clère Gaubert fille de Jean-Pierre et de Magdelaine Girard de ce même lieu d'autre, après avoir vu la dispense qua écrit Monseigneur le grand vicaire de Sisteron du second au quatrième degré d'affinité qui se trouve entre les parties, en date du premier du courant, et n'ayant d'autre part découvert aucun autre empêchement, je soussigné provicaire de cette paroisse de Mallefougasse, les ay conjoint en mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église, en présence de leurs parents ; Pierre Amenc, Jean Girard, Alexandre Bonnet et Georges Gaubert témoins requis et signés avec les parents qui ont su, les parties ont déclarés ne le savoir de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : P Gaubert, Amenc, Bonnet, Pierre Viton, G Gaubert, J Girard, Maillet provicaire).

Magdelaine Gaubert fille légitime et naturelle de Louis et d'Honorade Gaubert est née le **le sixième d'août** mil sept cent cinquante-deux, et a été baptisée le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Jean-André Gaubert, et la marraine Ursule Gaubert, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

Marie Clemens fille légitime et naturelle de Jacques et d'Anne Rayne est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le septième décembre** mil sept cent cinquante-deux. Son parrain a été Joseph Brunet et sa marraine Elisabeth Isnard, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

Reçu le double du présent registre à Sisteron ce 8 janvier 1753. (Signature Lalane)

Mallefougasse 1753

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbré a été coté et paraphé par nous Claude de Castagny conseiller du Roy, Lieutenant général au siège et ressort de la ville de Sisteron, en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse la présente année tant seulement : à Sisteron le huit janvier 1753.

(Signature : de Castagny).

Joseph Girard fils légitime et naturel de Jean et d'Elisabeth Isnard a été baptisé le huit janvier mil sept cent cinquante-trois dans l'église paroissiale de Mallefougasse, étant né le jour précédent. Son parrain a été Pierre Amenc et la marraine Marie Vachier et a signé qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : J Girard, Amenc, Maillet provicaire).

Joseph Gaubert, fils légitime et naturel de Pierre et d'Elisabeth Chauvin est né le dix-huit janvier mil sept cent cinquante-trois et a été baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Joseph Rougier et la marraine Jeanne Brunet, le père a soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : P Gaubert, Maillet provicaire).

L'année mille sept cent cinquante-trois et le 17 du mois de mars est né Jean-Baptiste Jullien, fils légitime et naturel d'Antoine Jullien et de Catherine Gaubert, son parrain a été Georges Gaubert et sa marraine Marie Garnier du lieu de Ganagobie, ainsi l'atteste je Suquet prêtre et provicaire avec les témoins.

(Signatures : G Gaubert, Amenc).

L'an mil sept cent cinquante-trois et **le vingt-six du mois de mars** est née Magdeleine Birot fille légitime et naturelle de Jean-Antoine et d'Elisabeth Clemens et le lendemain a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Jean Girard et la marraine Magdeleine Gaubert dudit lieu de Mallefougasse, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Bizot prêtre, J Girard, Amenc, C Roche).

L'an cy dessus et **le 30^{ème} du mois de mars** est né et a été baptisé dans la paroisse de Mallefougasse Charles Gaubert fils légitime et naturel de Jean-Antoine et de Clère Gaubert, son parrain a été Charles Clemens et la marraine Magdeleine Gaubert, ainsi l'atteste je soussigné.

(Signature : Bizot prêtre).

L'an cy dessus et **le premier avril** est né Gaspard Tirant fils légitime et naturel d'Elzeas et de Marguerite Fabre et a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Gaspard Fauchier son cousin germain du lieu de Peyruis, et sa marraine a été Catherine Tirant sa sœur ainsi l'atteste je avec les témoins soussignés.

(Signatures : E Tirant, Fauchier, Suquet prêtre).

L'an 1753 et le 23^{ème} avril est née et a été baptisée Magdeleine Gaubert fille légitime et naturelle de Joseph et de Mariane Michele dans l'église paroissiale de Mallefougasse, son parrain a été Antoine Gaubert « dit l'héritier » et la marraine Magdeleine Gaubert, ainsi l'atteste je soussigné avec les témoins.

(Signatures : J Girard, Tirant, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 22 may est né et a été baptisé Jean-Baptiste Gaubert fils légitime et naturel de Jean-Pierre et de Madeleine Girard, son parrain a été Mathieu Girard et sa marraine Ursule Gaubert, à Mallefougasse dans la paroisse du lieu, ainsi l'atteste je Suquet provicaire avec les témoins en tel cas requis et soussignés.

(Signature : Claude Gaubert).

Remis le douze du présent registre à Sisteron

Le 21 janvier 1754 (signature : Lafane).

Le registre de 1753 ne suit pas les dates : pourquoi ? peut-être des problèmes vac le provicaire Suquet.

L'an mil sept cent cinquante-trois et le dernier d'avril est morte après avoir été ondoyée une fille de Pierre Porte, et a été enterrée le même jour dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

Pierre Gaubert fils légitime et naturel d'André et de Marie Clemens est né et a été baptisé le onze may mil sept cent cinquante-trois dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Pierre Gaubert son oncle paternel et la marraine Eléonore Rabassier de Château-Arnoux, le père a soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : A Gaubert, Maillet provicaire).

L'an cy dessus et le 23^{ème} septembre est décédé à environ douze heures du jour Jean Reyne muni des sacrements de l'église, ayant toujours vécu dans la foy de l'église catholique apostolique et romaine, et a été le lendemain à cinq heures du soir inhumé et porté dans le tombeau de ses pères, ainsi l'atteste je provicaire de Mallefougasse soussigné avec les témoins ; âgé d'environ quatre-vingt ans.

(Signatures : JL Tirant, Suquet provicaire).

L'an 1753 et le 27 septembre est née Magdaleine Gaubert, fille naturelle et légitime de Michel et de Marguerite Martel du lieu de Peypin. Son parrain a été Georges Gaubert Lieutenant de juge et sa marraine Magdeleine Gaubert « dite ... » du lieu de Mallefougasse, et a été baptisée le même jour dans la paroisse de Mallefougasse par moy prêtre soussigné avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : JL Tirant, Gaubert, Suquet provicaire, G Gaubert).

L'an cy dessus et le 3^{ème} octobre est né et a été baptisé Jean-Pierre Reyne fils légitime et naturel de Jacques et de Clère Gaubert, son parrain a été Jean-Pierre Gaubert son grand-père et sa marraine Clère Clemens ; dans la paroisse de Mallefougasse par moy provicaire soussigné avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : JL Tirant, Suquet provicaire, G Gaubert).

L'an cy dessus et le 25 octobre est mort Jean-Pierre Reyne âgé de 22 jours, fils de Jacques et de Clère Gaubert, et a été inhumé dans le cimetière de Mallefougasse le lendemain à la messe de paroisse par moy provicaire avec les témoins.

(Signatures : Suquet provicaire, JL Tirant).

*L'an mil sept cent cinquante-trois *est né Pierre Chauvin fils légitime et naturel de Jean-Louis-André et de Marguerite Gaubert *et le 21 du mois d'octobre est né Pierre Chauvin et a été baptisé dans l'église de Mallefougasse le même jour par moy provicaire soussigné. Son parrain a été Pierre Gaubert « dit creuejasse » et sa marraine Anne Grand « dite la Valbelle », ainsi l'atteste je avec les témoins en pareil cas requis.*

(Signatures : JL Tirant, C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 23^{ème} octobre est décédé âgé d'environ quatre-vingt ans Elzeas Reyne, sur l'heure de onze à douze du soir, et a été inhumé et porté dans le tombeau, étant mort muni des sacrements de l'église le lendemain à six heures du soir, ainsi l'atteste je avec les témoins requis en tel cas.

(Signatures : C Gaubert, JL Tirant, Suquet provicaire).

Clère Clemens née et baptisée. Le pr Jeanne. Le parrain a été Pierre Reyne et la marraine Ursulle Gaubert. (Cette ligne appartient à la page précédente).

L'an 1753 et le 26^{ème} octobre est née et a été baptisée le même jour dans la paroisse de Mallefougasse Charlène-Suzanne Brunet fille naturelle et légitime de Joseph et Clère Gaubert « dite Couigne » son parrain a été Etienne Gaubert son oncle et sa marraine Anne Gaubert veuve de Pierre, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis et soussignés qui a su.

(Signatures : JL Tirant, Claude Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 20 novembre est née et baptisée le même jour Magdeleine Gaubert, fille légitime et naturelle de Michel et de Marguerite Truchet, son parrain a été Georges Gaubert et sa marraine Madéleine Gaubert, par moy soussigné avec les témoins requis en tel cas.

(Signatures : C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 3^{ème} octobre est né et a été baptisé Jean-Pierre Reyne par nous provicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse, fils naturel et légitime de Jacques et de Clère Gaubert, son parrain a été Jean-Pierre Gaubert et sa marraine Clère Clemens, ainsi l'atteste je avec les témoins.

(Signatures : JL Tirant, C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 25 octobre est décédé Jean-Pierre Reyne âgé de 22 jours, fils de Jacques et de Clère Gaubert et a été inhume dans le cimetière de Mallefougasse le lendemain à la messe, ainsi l'atteste je.

(Signature : Suquet provicaire, JL Tirant, C Gaubert).

(Ces deux derniers actes sont la retranscription des actes d'un page du dessus).

Mallefougasse 1754

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbrés a été coté et paraphé par nous Lieutenant général au siège et ressort de Sisteron, pour servir à la paroisse de Mallefougasse la présente année mil sept cent cinquante-quatre seulement.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le premier mois de janvier est née Clère Clemens fille naturelle et légitime de Michel et d'Ursule Reyne et a été baptisée par moy provicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse. Son parrain a été Pierre Reyne son oncle collatéral et sa marraine Ursule Gaubert et en présence du père qui n'a su signer et des témoins soussignés et autres qui n'ont su de ce enquis.

(Signatures : C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 20 janvier est né et a été baptisé le lendemain Jean-André Gaubert, fils légitime et naturel de Barthélémy et de Madeleine Gaubert, son parrain a été Jean-André Gaubert, et sa marraine Marie Melue du lieu de Niozelles, et ce en présence des témoins soussignés et autres qui n'ont su, le père n'a su signer.

(Signatures : C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le 25 janvier est né Joseph Gaubert, fils légitime et naturelle de Paul-Joseph et d'Elisabeth Parraud du lieu d'Augès, et a été ondoyé le lendemain 26^{ème} du même mois par mois provicaire soussigné, son parrain a été Joseph Gouret de Mallefougasse et la marraine a été Anne Mouveti la viguière de Mallefougasse et ce en présence de Claude Gaubert et Honoré Gaubert qui ont signés, le parrain et la marraine n'ont su signer de ce enquis.

(Signatures : E Tirant, C Gaubert, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 16^{ème} février est née Eve Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-André et de Madeleine Gaubert et a été baptisée le même jour dans la paroisse de Mallefougasse par moy provicaire soussigné, son parrain a été Jean-Baptiste Gaubert son oncle, et sa marraine Marie Clemens et ce en présence de Honoré Gaubert, Claude Gaubert, Elzeas Tirant et autres qui ont qui a su signer, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Claude Gaubert, E Tirant, Suquet provicaire).

L'année 1754 et **8^{ème} du mois de mars** est né et a été baptisé dans l'église de Mallefougasse Adam Chauvin fils légitime et naturel d'Augustin et de Lucretse David du lieu de Valbelle, son parrain a été Denis Richard du lieu de Valbelle et sa marraine Elisabeth Chauvin, l'atteste, le père a signé et le parrain aussi et les autres qui ont su, ainsi l'atteste je provicaire soussigné.
(Signatures : Chauvin, D Richard, P Gaubert, illisible, Suquet provicaire).

L'an 1754 et **le 13^{ème} avril** est décédée sur l'heure de onze à minuit, la veille de la pâques du lendemain Catherine Gaubert fille de Jean-Baptiste et de Madeleine Clemens, âgée d'environ deux ans quelques jours, et a été inhumée le lendemain après les pâques dans le cimetièrre de Mallefougasse par moy provicaire soussigné avec les témoins.
(Signatures : C Gaubert, Bisot, Suquet provicaire).

L'an 1754 et **le 14^{ème} de may** est décédée Eve Gaubert, âgée de trois mois moins deux jours, fille de Jean-André et de Madeleine Gaubert, et a été inhumée dans le cimetièrre de Mallefougasse par moy provicaire soussigné avec les témoins le...
(Signatures : C Gaubert, Bisot, Suquet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-quatre, et le 24^{ème} juin est décédé muni des sacrements de l'église François Gaubert « dit bon Pierre) âgé d'environ cinquante-cinq soixante ans, et a été inhumé dans le cimetière de Mallefougasse le lendemain, 24 heures après son décès par moy provicaire soussigné avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : C Gaubert, Bisot, Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 1^{er} juillet dans la maison d'André Gaubert est décédée Théotiste Pastel, âgée d'environ deux ans et a été enterrée dans le cimetière de Mallefougasse le lendemain 2^{ème} du même mois par moy provicaire soussigné.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 10^{ème} d'août est née Francine Gaubert fille naturelle et légitime de Jean-Pierre et de Marie Melue et a été *baptisée par moy provicaire soussigné dans la paroisse de Mallefougasse et son parrain a été Jean Martin et sa marraine Catherine Gaubert-Martin sa tante germaine, *le lendemain, ainsi l'atteste je avec les témoins requis en tel cas et soussignés.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an cy dessus et le 11^{ème} d'août est décédée Louise Bandoli de Forcalquier, âgée de deux ans et un mois et a été inhumée dans le cimetière de Mallefougasse par moy provicaire soussigné, ainsi l'atteste je.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le ~~neuvième~~ huitième de septembre est décédée Magdeleine Gaubert, fille de Joseph et de Marianne Michel de ce lieu de Mallefougasse, âgée d'environ un an et demi, et le lendemain a été inhumée dans le cimetière de ladite paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Bizot prêtre, Suquet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le 18^{ème} septembre est décédé Laurens Gaubert, âgé d'environ deux ans et a été enterré le 19^{ème} de ce même mois par moy provicaire soussigné dans le cimetière de Mallefougasse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an 1754 et le 29^{ème} septembre est décédée Françoise Birot, âgée de cinq à six ans, et a été inhumée dans le cimetière de Mallefougasse par moy Richaud Vicaire de Peyruis, le même jour, ainsi l'atteste je avec les témoins requis en tel cas.

(Signature : Suquet provicaire).

L'an 1754 et le 29^{ème} septembre est décédé Joseph Gaubert, fils de Pierre, âgé d'environ deux ans et a été inhumé dans le cimetière de Mallefougasse le lendemain par moy provicaire soussigné.

(Signature : Suquet Provicaire).

L'an 1754 et le 11^{ème} octobre est décédée sur les 11 à 12 heures du soir Clère Clemens fille de Michel et d'Ursule Reyne, et a été inhumée par moy vicaire soussigné dans le cimetièrre de Mallefogasse le 12^{ème} du même mois sur les 5 à six heures du soir, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis suivant l'ordonnance. (Âgée de 11 mois et 10 jours)

(Signature : Suquet prêtre et provicaire).

L'an 1754 et le 12^{ème} octobre est décédée Anne Birot fille d'Honoré et de Elisabeth Clemens, étant âgée de huit ans et environ quatre mois et a été ensevelie le 14 dans le cimetièrre de Mallefogasse jour de dimanche par moy vicaire soussigné avec les témoins requis en tel cas selon l'ordonnance.

(Signature : Suquet curé).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le vingt-trois octobre est décédé Adam Chauvin fils d'Augustin et de Lucretse David, étant âgé de huit mois quinze jours et a été enseveli le 24 octobre dans le cimetièrre de Mallefogasse par moi provicaire, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : H Tirant, C Gaubert, Gugnaud prêtre).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le seize novembre est décédée Marie Clemens fille de Jacques Clemens et d'Anne Reyne, étant âgée d'environ deux ans et demi, et a été ensevelie le même jour dans le cimetièrre de Mallefogasse par moi provicaire, ainsi l'atteste je avec les témoins en tel cas requis.

(Signatures : Gugnaud prêtre et provicaire, H Tirant, C Gaubert).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le vingt-cinq novembre est née et le même jour a été baptisée dans l'église de cette paroisse Anne Gaubert, fille de Joseph Gaubert et de Marianne Michel, son parrain a été Antoine Gaubert et sa marraine Magdeleine Eysseric, en présence du père qui n'a su signer non plus que le parrain. Les témoins ont été Jean-Pierre Gaubert et Claude Gaubert qui ont en présence de mois signés.

(Signatures : C Gaubert, JP Gaubert Gugnaud prêtre).

L'an mil sept cent cinquante-quatre et le 20 novembre est décédé Jean-André Gaubert « dit Carrabin », fils de Barthélémi et de Magdeleine Gaubert, âgé de onze mois environ, et a été enseveli le lendemain 21 novembre dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je avec les témoins soussignés.

(Signatures : Gugnaud prêtre, C Gaubert, H Tirant).

Le pareil registre a été remis au greffe de Sisteron par Jacques Reyne Consul ... qui par oubli n'a fait accuser la réception, ainsi l'atteste je ; Gugnaud prêtre.

Mallefougasse 1755

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbré a été coté et paraphé par nous Lieutenant général au siège et ressort de Sisteron, en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse de Mallefougasse la présente année mil sept cent cinquante-cinq tant seulement.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent cinquante-cinq et le six février est née et le même jour a été baptisée Claire-Dorothée Gaubert « dit Chambon » fille de Jean et de Louise Boyer. Le parrain a été Louis Gaubert et la marraine Claire Vitton, a signé qui a su, le batême a été administré dans l'église paroissiale par moi provicaire à Mallefougasse.

(Signature : Gugnaud provicaire).

*L'an que dessus et le huit février sont nées le même jour, *ont été ondoyées, sont mortes et aussi ensevelies ce jour, *dans l'église de cette paroisse. Claire et Marguerite Reyne, filles légitimes et naturelles de Jacques Consul moderne et de Claire Gaubert, a signé qui a su, ainsi l'atteste je Gugnaud provicaire.*

L'an que dessus et le onzième février après la publication de trois bans touchant promesse de mariage entre Antoine Romieu fils de Pierre et de Catherine Richaud du lieu de Mirabeau du diocèse de Gap d'une part et Marguerite Gaubert fille de Pierre et de Marguerite Peyre du lieu de Consonoves de cette paroisse de Mallefougasse d'autre ; sans avoir découvert aucun empêchement....

... les mêmes publications ayant aussi été faite à Mirabeau par le curé du lieu, nous ayant mandé le certificat muni de son sang sans avoir trouvé aucun empêchement. Une publication aussi faite à St Cannat diocèse de Marseille ou les deux parties demeurant depuis quelques années, dispense obtenue de deux bans par Monseigneur l'évêque de Marseille. C'est pourquoi aucun empêchement n'étant venu à notre connaissance, nous provicaire soussigné avons reçu le consentement des deux parties, et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église, en présence de leurs parents et de Joseph Brunet, Augustin Chauvin, Pierre Gaubert et Pierre Reyne, tous quatre témoins de ce lieu de Mallefougasse, a signé qui a su.

(Signatures : Gugnaud provicaire, A Chauvin, P Gaubert).

L'an que dessus et **le onze février** est mort subitement Antoine Gaubert « dit Coignai », fils de Joseph et de Suzanne Clemens, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, et a été enseveli le lendemain douze février dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse, ainsi l'atteste je.

(Signature : Gugnaud prêtre).

L'an que dessus et **le dix-neuf février** par les six heures du soir est morte Claire-Dorothée Gaubert « Chambon » fille de Jean et de Louise Boyer, âgée de treize jours et a été ensevelie le lendemain dans cette paroisse par Messire Bizot prêtre de Cruis, ainsi l'atteste je Gugnaud prêtre.

L'an mil sept cent cinquante-cinq et **le dix-sept mars** est né André-Patrice Clemens, fils de Jacques et d'Anne Reyne, leur fils légitime et naturel et le lendemain a été Baptisé dans l'église de cette...

...paroisse ; le parrain a été Pierre Clemens et la marraine Suzanne Mer et en présence de Sieurs Pierre Amenc et Pierre Clemens qui ont signés avec moi, les autres n'ont su signer de ce enquis selon l'ordonnance.

(Signatures : Gugnaud prêtre, Amenc, Clemens).

L'an mil sept cent cinquante-cinq et le vingt mars est née Magdeleine Girard fille légitime et naturelle de Jean et de Elisabeth Isnard, et le même jour a été baptisée dans l'église de cette paroisse, le parrain a été Jean Dupin et la marraine Magdeleine Gaubert, en présence d'Augustin Chauvin et d'Honoré Gaubert et ont signés avec moi.

(Signatures : J Girard, J Dupin, H Gaubert, A Chauvin, Gugnaud prêtre).

L'an que dessus et le premier jour du mois d'avril est morte Magdeleine Girard fille de Jean et d'Elisabeth Isnard, âgée de 10 jours, et le lendemain a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse, a signé qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signature : Gugnaud prêtre).

L'an cy dessus et le troisième avril est morte Françoise Gaubert, femme de Pierre Gaubert « dit boiteux » âgée de ... ayant déposée ses péchés et le lendemain a été ensevelie dans le cimetière de ...

... cette paroisse, ainsi l'atteste je avec ceux qui ont su signer.

(Signatures : Gaubert, Montagné, Gugnaud prêtre).

L'an mil sept cent cinquante-cinq et **le dixième avril** est né et le même jour a été ondoyé à la maison par nous provicaire soussigné Vincent Gaubert fils légitime et naturel de Jean-Baptiste et de Magdeleine Clemens, le lendemain les cérémonies ont été supplées. Le parrain a été Jean-Pierre Gaubert et la marraine Ursule Gaubert, en présence de Monsieur Jean-François Montagne et Honoré Gaubert, a signé qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, H Gaubert, Montagne, Gugnaud provicaire).

L'an que dessus et **le vingt-trois avril** est née et le même jour a été baptisée Anne Bisot fille légitime et naturelle de Jean-Antoine et de Elisabeth Clemens. Le parrain a été Noël Gaubert du lieu de Cruis et la marraine a été Anne Fabre, en présence de Claude Gaubert et de Jean-Honoré Tirant qui ont signés avec moi, les autres n'ont su signer.

(Signatures : H Gaubert, Gugnaud provicaire, C Gaubert, H Tirant).

L'an que dessus et **le troisième may** est née Jeanne-Monique Gaubert, fille légitime et naturelle de Joseph et d'Elisabeth Parraud de la commune d'Augès, et le lendemain quatre du courant a été baptisée dans l'église de cette paroisse par moi provicaire. Le parrain a été Pierre Clemens et la marraine Jeanne Gaubert...

... en présence de Jean-Pierre Gaubert et d'Augustin Chauvin, a signé qui a su.

(Signatures : Gugnaud provicaire, Clemens, JP Gaubert, H Chauvin).

L'an mil sept cent cinquante-cinq et le douze mai, après trois publications faites pendant un dimanche et deux fêtes à la messe de paroisse de la promesse de mariage d'entre Pierre Gaubert, veuf, fils de feu François et de feu Catherine Clemens d'une part et Magdeleine Gaubert fille de Pierre et de Marguerite Peyre, terroir de Consonoves d'autre, tous de ce lieu de Mallefougasse, après avoir aussi vu et reçu les dispenses de Monseigneur le grand vicaire de Sisteron pour la quatrième degré de consanguinité et le troisième d'affinité, et n'ayant découvert d'autre part aucun empêchement canonique ni civil, je les ai conjoints en mariage par parole de présent, après avoir reçu distinctement le mutuel consentement des parties en face de notre sainte mère église, la fille étant assistée de ses parents en présence de Jean Girard, Augustin Chauvin, Pierre Clemens du lieu d'Augès et Sébastien Gautier du lieu de Châteauneuf Val St Donat, témoins requis et signés avec moi.

(Signatures : Gautier, Jean Girard, H Chauvin, Pierre Clemens, A Gaubert, JJ Gaubert, JP Gaubert, G Gaubert, Gugnaud prêtre provicaire).

L'an mil sept cent cinquante-cinq et **le deuxième juin** est née et le lendemain matin a été baptisée par moi provicaire dans l'église de cette paroisse Marguerite Tirant fille légitime et naturelle d'Elzeas et de Marguerite Fabre. Le parrain a été Jean-Honoré Tirant et la marraine Elisabeth Tirant, a signé qui a su.

(Signatures : H Tirant, Gugnaud prêtre).

L'an que dessus et **le cinquième septembre** après-midi est née et le même jour a été baptisée Marie-Elisabeth Gaubert, fille légitime et naturelle de Louis et d'Honorade Gaubert. Le parrain a été Claude Gaubert et la marraine Claire Clemens, a signé qui a su.

(Signature : Gugnaud provicaire).

Magdelaine-Thérèse Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et d'Elisabeth Chauvin est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le treize octobre** mil sept cent cinquante-cinq. Le parrain a été Joseph Brunet et la marraine Magdelaine Eysseric, a signé qui a su.

(Signatures : P Gaubert, Brunet, Maillet procuré).

Jean-François-Ambroise Gaubert fils légitime et naturel d'André et de Marguerite Clemens a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le dix-huit octobre** mil sept cent cinquante-cinq, étant né le jour précédent. Le parrain a été Jean-Joseph Gaubert son oncle et la marraine Marguerite Clemens, a signé qui a su.

(Signatures : JJ Gaubert, Maillet procuré).

Françoise-Scholastique Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Antoine et d'Anne Gaubert est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le dix-neuvième décembre** mil sept cent cinquante-cinq. Son parrain a été Antoine Gaubert et la marraine Anne Chabus, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet procuré).

Reçu le double du présent registre, remis bien. Le greffe de ce siège à Sisteron le huit janvier 1756. (Signature : Rolland Louis).

Mallefougasse 1756

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbrés a été coté et paraphé par nous Consul du Roy, Lieutenant général au siège et ressort de la ville de Sisteron en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse de Mallefougasse la présente année mil sept cent cinquante-six seulement.

(Signature : de Castagny).

L'an mil sept cent cinquante-six et le deuxième jour du mois de janvier, après avoir publié pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse, le mariage entre Denis Richaud, travailleur, fils de Pierre et de Magdelaine Corbon du lieu de Châteauneuf Val St Donat d'une part et Magdelaine Eysseric fille de feu Matthieu et de Jeanne Martin de cette paroisse de Mallefougasse d'autre, sans avoir découvert aucun empêchement légitime, les mêmes publications ayant été faites par Messire Richaud curé dudit Châteauneuf, ainsi que son certificat qui nous a été remis en fait foy, sans qu'il soit aussi venu à sa connaissance aucun empêchement canonique ; je soussigné pro-curé de ce lieu, ayant obtenu le mutuel consentement des parties, les ay conjoints en mariage par parole des présents et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église. Ledit Richaud étant autorisé de ses père et mère et autres parents, et ladite Magdelaine Eysseric de Pierre Gaubert fils à feu Antoine son curateur, de sa mère et aussi de ses autres parents, en présence de Jean-Honoré Tirant, Claude Gaubert, Honoré Bizot, Joseph-Paul Gaubert, témoins requis et signés avec leurs parents qui tous sauf les Gaubert « carabin » se sont ainsi signés avec les époux, le père ne l'ayant su.

(Signatures : D Richaud, P Richaud, P Gaubert, H Tirant, Brunet, C Gaubert, H Bizot, JP Gaubert, F Martin, P Gaubert, Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et **le vingt et troisième du mois de février**, nous ayant remis entre les mains une lettre de Messire Castagny curé de l'église cathédrale et paroisse de la ville de Sisteron, et une autre de Messire Orcellet curé de Lurs ou il atteste avoir publié hier jour de dimanche à la messe de paroisse le mariage a contracter entre Noble Jean-Pierre de Gombert fils de feu Noble Blaise-Joseph de Gombert écuyer ~~l'un et l'autre~~ et de feu Dame Thérèse Civet ; veuf de Dame Marguerite Soucheiron de la ville de Sisteron d'une part, et Dame Elisabeth Rollandy fille de feu Sieur Pierre et de feu Damoiselle Jeanne Peyrotte veuve de Noble Jean-Louis du Maine du lieu de Lurs et du diocèse de Sisteron d'autre, sans qu'il soit venu à leurs connaissance aucun empêchement légitime ~~ni civil~~. Monseigneur l'évêque les ayant dispensés des deux bans et de l'empêchement d'affinité qu'il y a entre les parties du troisième au quatrième de gré en date du dix-huit du courant, ayant ensuite reçu la permission de Monseigneur l'Evêque du même jour, consentant que nous bénissions ledit mariage, ce jourd'hui, en conséquence de cette permission, nous pro-curé de cette paroisse, après avoir exigé leur mutuel consentement, les avons conjoints en mariage par paroles des présents. Témoins ; Jean-Honoré Tirant, Joseph-Paul Gaubert et Pierre Gaubert cy présents soussignés avec ledit Noble Jean-Pierre de Gombert, chevalier et écuyer, et ladite Dame Elisabeth Rollandy et autres de leurs parents. Ainsi l'attestons nous et que nous gardons avec nous ainsi que les certificats cy dessus mentionnés.

(Signatures : De Gombert, Bermond Rollandy, Rollandy de Vaugier, Megy, Rollandy, Rollandy, D'Audibert Rollandy, Rollandy Pourcin, H Gaubert, P Gaubert, PG Gaubert, Maillet pro-curé).

Lettre de l'Evêque de Sisteron pour l'autorisation du mariage entre Noble Jean-Pierre de Gombert et Dame Elisabeth Rollandi.

Permettons au Sieur Maillet, provicaire de Malefougasse, de donner lundi prochain, 23 de ce mois, la bénédiction nuptiale dans son église succursale à Messire de Gombert et à Madame Vaugier, à la charge néanmoins que les dites parties lui produiront les certificats des curés de Lurs et de Sisteron portant que leur mariage aura été publié dimanche prochain, 22 de ce mois dans ces deux endroits indiqués.

A Lurs le 18 février 1756.

(Signature : Pierre François Evêque de Sisteron).

Lettre du curé de Sisteron pour l'autorisation du mariage entre Noble Jean-Pierre de Gombert et Dame Elisabeth Rollandi.

Nous soussigné Curé de l'église cathédrale et paroisse de Sisteron, attestons avoir publié hier à la messe de paroisse, jour de dimanche, le mariage accordé entre Noble Jean-Pierre de Gombert, écuyer et chevalier de cette ville, fils de feu Noble Blaise-Joseph et de Dame Magdeleine Soucheiron d'une part, et Dame Elisabeth Rollandi du lieu de Lurs du lieu de Lurs, fille de feu Sieur Pierre Rollandi, et de feu Damoiselle Jeanne Peyrotte, veuve de Noble Jean de Vaugier du Maine d'autre, que dans la susdite publication, avons averti le peuple, qu'il y avait dispense de deux bans accordés par Monseigneur l'Evêque, qu'il y avait encore dispense de l'empêchement du troisième au quatrième degré d'affinité, aussi accordé par Monseigneur l'Evêque, et que nous n'avons découvert aucun empêchement canonique ou civil, que celui dont les dites parties contractantes ont obtenu la dite dispense, en foi de quoi avons fait le présent certificat, ce jour d'hui vingt-troisième février mil sept cent cinquante-six,

(Signature : Castagni Curé).

Lettre du prêtre de Lurs pour l'autorisation du mariage entre Noble Jean-Pierre de Gombert et Dame Elisabeth Rollandi.

Nous François Orcellet prêtre de la congrégation de la mission, vicaire général et curé de la paroisse de Lurs, en cette dernière qualité certifions que ce matin vingt-deux février, dimanche des carêmes, avoir publié, le mariage à contracter entre Noble Jean-Pierre de Gombert, fils à feu Blaise-Joseph et de feu Dame Thérèse Civet veuf de Dame Suzanne Soucheiron de la ville de Sisteron, et Dame Elisabeth Rollandy, fille à feu Pierre et a feu Damoiselle Jeanne Peyrotte veuve du Noble Jean Louis de Varegon du dit lieu de Lurs, à la messe de paroisse pour la première, seconde et troisième publication ayant eu lorsque on nous a dit dispense de deux bans, à la quelle publication de mariage il n'est venu à notre connaissance aucun empêchement tant canonique que civil en foy de quoi avons fait le présent certificat à Lurs le vingt-deux février mil sept cent cinquante-six,

(Signature : Orcellet vicaire général et curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et le vingt-quatre février, après avoir publié pendant trois dimanches consécutifs à la messe de paroisse le mariage à contracter entre François Chaix fils à feu Jean et Elisabeth Rey, veuf de Suzanne Fabre du lieu de Château-Arnoux d'une part et Catherine Tirant fille d'Elzeas et de Marguerite Fabre de cette paroisse de Mallefougasse d'autre, sans avoir découvert aucun empêchement légitime, les mêmes publications ayant été faites par Monsieur le curé de Château-Arnoux, ainsi que son certificat qui nous a été remis en fait foy sans qu'il soit aussi venu à sa connaissance aucun empêchement canonique ni civil, Messire Fabre curé de Peypin du consentement de nous pro-curé de ce lieu, ayant obtenu le mutuel consentement des parties les ay conjoint en mariage par parole des présents et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église. Ledit Chaix étant autorisé de Barthélémy Fabre procureur de sa mère et ladite Catherine Tirant de ses père et mère, et l'un et l'autre de plusieurs autres parents, témoins Maître Gaspard Fauchier notaire Royal au lieu de Peyruis, Claude Gaubert, Honoré Bizot et Pierre-Grégoire Gaubert ici présents soussignés avec nous et autres parents, ainsi l'attestons nous. Ledit Messire Fabre s'est aussi signé, l'époux et l'épouse ne l'ont su.

(Signatures : F Tirant, Fabre procureur, Pierre Viton, Fauchier, Claude Gaubert, H Bizot, PG Gaubert, J Ailhaud, Fabre curé de Peypin, Maillet pro-curé).

Elisabeth Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Baptiste et de Marie Clemens est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse le second mars mil sept cent cinquante-six, le parrain a été Pierre Rayne et la marraine Elisabeth Gaubert, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet provicaire).

L'an mil sept cent cinquante six et le douze de ce mois de mars est né Augustin Chauvin fils légitime et naturel de Jean-Louis-André et de Marguerite Gaubert et a été le même jour baptisé par moi soussigné en l'absence de Messire Maillet. Le parrain a été Augustin Chauvin et la marraine Jeanne Girard, a signé qui a su.

(Signatures : Gugnaud prêtre, Chauvin, P Gaubert, JLA Chauvin).

Pierre-Jérôme Clemens fils légitime et naturel de Pierre et de Marguerite Boyer du lieu d'Augès paroisse de Peyruis a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse le vingt-huit mars mil sept cent cinquante-six, étant né le jour précédent. Le parrain a été Jean-Baptiste Gaubert et la marraine Anne Gaubert. Le père a soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Pierre Clemens, Maillet pro-curé).

Louis Gaubert fils légitime et naturel de Jean-André et de Magdelaine Gaubert est né et a été baptisé le douze avril mil sept cent cinquante-six dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Claude Gaubert et la marraine Elisabeth Gaubert sa tante, le parrain a soussigné avec moi, les autres ne l'ayant su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : C Gaubert, Maillet pro-curé).

Louis Gaubert fils d'André et de Magdelaine Gaubert a été enseveli le treize avril mil sept cent cinquante-six dans le cimetière de cette paroisse, étant mort le jour précédent qui a été celui de sa naissance, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et le premier juin a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse un garçon de Joseph Brunet et de Clère Gaubert son épouse, étant né, ondoyé et mort le même jour, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

Cécile-Marguerite Chauvin, fille légitime et naturelle d'Augustin...

... et de Lucesse David est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse le **dixième juin** mil sept cent cinquante-six. Le parrain a été Jean-Antoine Bizot et la marraine Marguerite Gaubert, le père s'est soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Chauvin, Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et **le dernier jour du mois de juin**, après la publication faite des bans de mariage pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse d'entre Antoine Boyer fils de Claude et de Lucesse Girard du lieu de Montlaux d'une part et Ursule Gaubert fille de Jean-Pierre et de Magdelaine Girard de ce lieu de Mallefougasse d'autre, sans avoir découvert aucun empêchement canonique ni civil que celui du troisième degré de parenté dont Messire Legrand vicaire de Sisteron a donné dispense le vingt du courant. La même publication ayant été aussi faite trois diverses fois à Montlaux par Messire Allamandy curé de ce lieu sans qu'il soit venu à sa connaissance aucun empêchement légitime que celui cy dessus mentionné, vu le certificat, je soussigné pro-curé de cette paroisse de Mallefougasse, ayant obtenu le mutuel consentement des parties, les ay conjoint en mariage par parole du présent et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église. Leurs pères et mères ayant autorisés ledit mariage, et plusieurs autres parents respectifs, en présence de Georges Gaubert Lieutenant de juge de ce lieu, Jean Gaubert, Claude Gaubert, Joseph-Paul Gaubert témoins requis et soussignés avec le père et ceux des parents qui ont su, l'épouse ne l'ayant su faire, ainsi l'atteste je.

(Signatures : G Gaubert, JP Gaubert, Gaubert, JG Gaubert, Boyer, Pierre Clemens, JP Gaubert, Gaubert, Maillet pro-curé).

Claude-Maximilien Gaubert fils légitime et naturel de Barthélémy et de Magdelaine Gaubert est né et a été baptisé dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le second juillet** mil sept cent cinquante-six. Le parrain a été Claude Gaubert et la marraine Ursule Gaubert, le parrain s'est soussigné avec nous, les autres ne l'ayant su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : C Gaubert, Maillet pro-curé).

Marie-Elisabeth Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Pierre et de Marie Melve a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le huitième de juillet** mil sept cent cinquante-six, étant née le jour précédent. Son parrain a été Michel Melve et sa marraine Magdelaine Melve ses oncle et tantes maternel du lieu de Niozelles, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

Ursule-Marthe Rayne fille légitime et naturelle de Jacques et de Clère Gaubert est née et a été baptisée dans l'église paroissiale de Mallefougasse **le vingt-neuf juillet** mil sept cent cinquante-six, le parrain a été Antoine Boyer de Montlaux et la marraine Ursule Gaubert, la tante a signé qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : C Gaubert, Boyer, JP Gaubert, Maillet pro-curé).

Françoise Gaubert fille de Jean « dit Chambon » et de Louise Boyer a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse **le vingt-quatrième août** mil sept cent cinquante-six, âgée d'environ cinq ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

Clère Clemens fille légitime et naturelle de Joseph et de Jeanne Gaubert du lieu d'Augès est née **le vingt-neuf août** mil sept cent cinquante-six et a été baptisée le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Joseph Poupili et la marraine Anne Clemens sa tante, nul n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et **le dix-neuvième septembre** a été ensevelie dans le cimetière de Mallefougasse Victoire Clemens fille de feu Etienne et de Jeanne Boyer du lieu d'Augès district de cette paroisse, âgée d'environ quatorze mois, étant morte le même jour, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-six et **le huitième octobre** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse Pierre Brunet âgé d'environ vingt ans, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

Jeanne Richaud fille légitime et naturelle de Denis et de Magdelaine Eysseric est née et a été baptisée le quatorze octobre mil sept cent cinquante-six dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Pierre Gaubert de feu Antoine et la marraine Catherine Eysseric sa tante, soussigné qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Richaud, P Gaubert, Maillet pro-curé).

Reçu le double du présent registre remis bien. Le greffe de ce siège à Sisteron le dix-neuf janvier 1757.

(Signature : Rolland).

Mallefougasse 1757

Le présent registre contenant quatre feuillets papier timbré a été coté et paraphé par nous Conseiller du Roy Lieutenant général au siège et report de la ville de Sisteron en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse la présent 1757 tant seulement.

(Signature : de Castagny).

*Lucesse Martin fille légitime et naturelle de Roch et de Suzanne Viton du lieu d'Augès district de cette paroisse est née **le vingt-trois mars** mil sept cent cinquante-sept et a été baptisée le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse, le parrain a été Jacques Martin et la marraine Magdelaine Barthélémy son épouse du lieu d'Augès secteur de Peyruis aucun d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.*

(Signature. Maillet pro-curé).

*L'an mil sept cent cinquante-sept et **le seize avril** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse de Mallefougasse muni des sacrements de l'église Balthazard Gaubert âgée d'environ septante et cinq ans, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je.*

(Signature : Maillet pro-curé).

*Marquerite Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et de Catherine Sube de Consonoves est née et a été baptisée **le dix-septième avril** mil sept cent cinquante-sept dans l'église paroissiale de Mallefougasse, le parrain a été Barthélémy Clemens et la marraine Magdelaine Gaubert, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.*

(Signature : Maillet pro-curé).

*L'an mil sept cent cinquante-neuf et **le vingt-neuf avril** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Marquerite Gaubert fille de Pierre et de Catherine Sube de Consonoves, étant morte le même jour, âgée de treize jours, ainsi l'atteste je.*

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le huitième may** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Lucrette Martin fille de Roch du lieu d'Augès, âgée d'un mois et demi, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le dixième du mois de may**, après la publication faite des bans de mariage pendant trois dimanches consécutifs à la messe de paroisse entre Joseph Millou chapelier du lieu de Serre diocèse de Gap veuf de Cécile Rouve habitant à Lambesc diocèse d'Aix, fils de feu Pierre et de Barbe Vincent d'une part et Clère Gaubert fille de Pierre et de Marguerite Peyre notre paroissienne, sans avoir découvert aucun empêchement légitime, la même publication ayant été faite trois diverses fois par Messire le curé de Lambesc et par celui de Canet diocèse de Marseille ou ladite Gaubert habite en maison, du moins n'étant que depuis le commencement, de même sans qu'il ne soit venu à notre connaissance aucun empêchement canonique ni civil, ainsi que l'un et l'autre dont atteste par leur certificat qui nous a été tenu. Je soussigné pro-curé de ce lieu de Mallefougasse ayant obtenu le mutuel consentement des parties, les ay conjoint en mariage par paroles du présent et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église. Ladite Clère Gaubert ayant été autorisée par ses père et mère, d'autres parents ont signés le présent acte avec ceux qui ont su et nous Joseph Millou pour na savoir. Témoins Joseph Germain, Honoré Gaubert, Pierre Gaubert et Augustin Chauvin qui ont signés avec nous, ainsi l'atteste je.

Signatures : Claire Gaubert, Chauvin, Joseph Germain, H Gaubert, P Gaubert, Germain pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le dix-huitième juillet** a été ensevelie dans le cimetière de Mallefougasse Catherine Begier âgée d'environ quinze mois, fille que Messire de directeur de l'hôpital de la ville d'Aix avait donné à nourrir à Magdelaine Gaubert de cette paroisse de Mallefougasse, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Maillet : pro-curé).

Clère Tirant fille légitime et naturelle d'Elzeas et de Marguerite Fabre a été baptisée **le quatrième août** mil sept cent cinquante-sept dans l'église paroissiale de Mallefougasse, étant née le jour précédent. Le parrain a été Joseph Mourenchon et la marraine Jeanne Vachier du lieu de Pierrerie et a signé qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : E Tirant, Mourenchon, Maillet pro-curé).

Marie Julien fille légitime et naturelle d'Antoine et de Catherine Gaubert de Consonoves a été baptisée **le huitième août** mil sept cent cinquante-sept dans l'église paroissiale de Mallefougasse, étant née le jour précédent. Le parrain a été Barthélémy Clemens du lieu d'Augès et la marraine Jeanne Clemens dudit Consonoves, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le vingt-deuxième août** est morte et a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Cécile-Marguerite Chauvin, fille d'Augustin, âgée de quatorze mois douze jours, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le vingt-deuxième août** est décédé et a été enseveli dans le cimetière de Mallefougasse Blaise Gaubert fils de Joseph du lieu d'Augès district de cette paroisse, âgé d'environ dix-sept ans, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **cinquième septembre** a été ensevelie dans le cimetière de Mallefougasse munie des sacrements de l'église, Catherine Derives épouse de Mary-Barthélémy du lieu d'Augès district de cette paroisse, âgée d'environ soixante-quinze ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante sept et **le dixième septembre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse munie des sacrements de l'église Lucresse David épouse d'Augustin Chauvin de Valbelle résident sur Mallefougasse, âgée d'environ trente ans, étant morte le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et **le quinzième septembre**, après avoir publié pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse le mariage accordé entre Honoré Roux fils de Jean, ménager et de Magdaleine Corbon du lieu d'Augès district de la paroisse de Mallefougasse d'une part et Marie Féraud fille de feu Jean, vivant ménager et de feu Anne Amayenc originaire de Montfort d'autre, ledit mariage ayant aussi été publié dans la ville de Salon ou ladite Féraud habitait depuis environ dix années, nous ayant été remis à ce sujet le certificat de trois publications faite par Messire Cyleze, curé de Salon; ne l'étant donc découvert aucun empêchement canonique ni civil; nous soussigné pro-curé de Mallefougasse, ayant obtenu le mutuel consentement des parties, les avons conjoint en mariage par paroles du présent et leur avons donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle située au territoire d'Augès dédiée à l'honneur de St Georges selon la forme prescrite par la St église. Ledit Honoré Roux ayant été autorisé de ses père et mère et ladite Féraud de son parrain et l'un et l'autre de plusieurs parents respectifs; témoins Pierre Gaubert, Louis Maurel du lieu de Peyruis, Joseph Paul de Consonoves et Claude Martin dudit Augès qui a déclaré ne savoir signer, les autres trois ayant signés et ceux des parents qui l'ont su, les parties ont déclarés ne savoir le faire, ainsi l'atteste je. Gaubert.

(Signatures : B Féraud, Gaubert, Maurel, JP Gaubert, Maillet pro-curé).

Jean-Dominin Girard fils légitime et naturel de Jean et d'Elisabeth Isnard est né **le neuf octobre** mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le onze du même mois et même année dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Son parrain a été Jean Moreti du lieu de Peypin et la marraine Thérèse Isnard sa tante maternelle de la paroisse de Sigonce, et a signé qui a su.

(Signatures : J Girard, J Moreti, G Gaubert, C Gaubert, Maillet pro-curé).

François Gaubert fils légitime et naturel de Pierre « dit docteur » et de Magdelaine Gaubert est né le vingt-six octobre mil sept cent cinquante-sept et a été baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Jean-Baptiste Girard du lieu de Châteauneuf Val St Donat et la marraine Eléonore Rabassier de Château-Arnoux et a signé qui a su, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Girard, A Gaubert, C Gaubert, Maillet pro-curé).

Anne Clemens fille légitime et naturelle d'André et d'Elisabeth Bayle du lieu d'Augès district de cette paroisse est née et a été baptisée le premier novembre mil sept cent cinquante-sept dans l'église paroissiale de Mallefougasse. Le parrain a été Pascal Clemens son oncle paternel et la marraine Catherine Rougier de Montlaur, nul d'eux n'a su signer de ce enquis, ainsi l'attestons nous.

(Signatures : P Gaubert, Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et le neuf novembre a été ensevelie dans le cimetière de Mallefougasse Anne Clemens fille d'André du lieu d'Augès district de cette paroisse, morte le jour précédent, âgée de huit jours, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et le vingt-sept novembre a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Antoine-Jérôme Barladony, âgé d'environ deux ans, garçon que Messire le directeur de l'hôpital et parc de la ville d'Aix avait donné à nourrir à Louise Boyer de ce lieu de Mallefougasse, étant décédé le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-sept et le vingt-deux décembre a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Lucretse...

... Eysseric, étant morte le jour précédent, âgée d'environ cinquante ans, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

Mallefougasse 1758

Le présent registre contenant quatre feuillets simples a été coté et paraphé par nous conseiller du Roy, Lieutenant général au siège et ressort de cette ville de Sisteron en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse la présente année 1758 tant : seulement.

(Signature de Castagny).

L'an mil sept cent cinquante-huit et le neuvième janvier a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Pancrace Gaubert fils de d'Honorat et d'Anne Viton, âgé d'environ neuf mois, étant mort le jour précédent, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-huit et le sixième février, après la publication faite des bans de mariage pendant les trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse entre André Guisoffre fils de feu Claude et d'Anne Beche du lieu de St Etienne d'une part et Marie-Anne Rayne fille de feu Pierre et ce Clère Viton de ce lieu de Mallefougasse d'autre. Ledit mariage ayant été aussi publié trois diverses fois par Messire le curé de St Etienne, nous ayant remis à ce sujet l'attestation de Messire Marguerie curé dudit lieu, n'étant donc découvert aucun empêchement canonique ni civil, nous soussigné pro-curé de cette paroisse, ayant obtenu le mutuel consentement des parties, les avons conjoints en mariage par paroles du présent et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église, étant...

... autorisé lesdits Guisoffre et Rayne de leurs curateurs, mères et autres Parents respectifs, témoins Michel Rouchon du lieu de St Etienne, Joseph Germen du lieu de Peyruis, Claude Gaubert, et Jean-Antoine Bizot de ce lieu de Mallefougasse qui ont signés le présent acte à l'exception dudit Bizot qui a déclaré ne le savoir de même que les parties, leur curateur s'était soussigné avec nous.

(Signatures : Rouchon, Joseph Germen, Claude Gaubert, H Gaubert, Perret, Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-huit et **le dix-septième février** a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse Louis Granier originaire de Sigonce, résident au lieu d'Augès, étant mort le jour précédent, âgé d'environ trente ans, ainsi l'atteste je.

(Signature : Maillet pro-curé).

L'an mil sept cent cinquante-huit et **le troisième mars** a été enseveli dans le cimetière de ce lieu de Mallefougasse un garçon de Joseph Gaubert et d'Elisabeth Parraud d'Augès district de cette paroisse, mort le jour précédent après avoir été **ondoyé**, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Maillet pro-curé).

L'an cy dessus et **le vingt-sept avril** a été enseveli dans le cimetière de ce lieu Jacques Seigne fils de George et de Catherine Bonet, mort le jour précédent, ainsi l'atteste je Armand prêtre âgé d'environ quarante ans.

(Signature : Armand prêtre).

L'an cy dessus et **le second may** après trois publications faites pendant trois dimanches consécutifs à la messe de paroisse du mariage entre Jean-Pierre Amayenc veuf de Marie Girard et fils de Pierre et de Marguerite du lieu de Montfort résident au terroir de Peyruis d'une part et honnête fille Jeanne Gaubert fille de Jean et de Catherine Boyer du lieu de Consonoves d'autre ; ayant été ledit mariage publié aussi trois fois par Messire Richaud curé de Montfort, ainsi nous n'avons découvert aucun empêchement ni canonique...

... ni civil ayant obtenu le consentement des parties les ay unis en mariage par paroles du présent ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la St église, autorisés lesdits Jean-Pierre et Jeanne de leurs pères et mères et autres parents témoins ; Jacques Baille Messire Gaspard Fauchier notaire au lieu de Peyruis et Jean-Pierre Gaubert de ce lieu de Mallefougasse qui ont signés les autres illettrés, et nous avons aussi signé.

(Signatures : Fauchier, Baille, JP Gaubert, Armand pro-curé).

L'an mille sept cent cinquante-huit et **le douze may** a été ensevelie au cimetièrre de cette paroisse Magdeleine Gaubert veuve d'André Clemens, âgée d'environ septante ans, morte le jour précédent.

(Signature : Armand pro-curé).

L'an cy dessus et **le trente may** est née et a été baptisée Suzanne Gaubert fille naturelle et légitime de Joseph et de Marianne Gaubert, le parrain a été Charles Gaubert et la marraine Clère Brunet, présents Honoré Gaubert et Claude Gaubert qui ont signés avec nous.

(Signatures ; H Gaubert, Claude Gaubert, Armand pro-curé).

~~L' trente may an cy dessus est née et a été baptisée dans cette paroisse Suzanne Gaubert fille légitime et naturelle~~

L'an cy dessus et **le vingt-trois août** a été ensevelie dans le cimetièrre de cette paroisse Elisabeth Gaubert veuve de Charles Clemens, âgée d'environ soixante-huit ans et munie des sacrements nécessaires, étant morte le jour précédent.

(Signature : Armand pro-curé).

L'an cy dessus et **le second septembre** est née et a été baptisée dans cette paroisse Marquerite...

... Gaubert fille légitime et naturelle de Pierre et de Magdelaine Clemens, le parrain a été Jean-Baptiste Gaubert et la marraine Magdelaine Boyer et avons signés avec le parrain et deux témoins.

(Signatures : JP Gaubert, Gaubert, PG Gaubert, Armand pro-curé).

L'an mille sept cent cinquante-huit et le six septembre est née et a été baptisée dans cette paroisse Marie Clemens fille légitime et naturelle de Jacques et d'Anne Rayne, le parrain Joseph-Paul Giraud, la marraine Suzanne Clemens et avons signé avec le parrain et qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, Pierre Gaubert, Armand pro-curé).

L'an cy dessus et le dix-huit septembre est né et a été baptisé dans cette paroisse Joseph Gaubert fils légitime et naturel de Jean-André et de Magdeleine Gaubert, le parrain Pierre Clemens, la marraine Elisabeth Isnard Girard et avons signé avec qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, Pierre Gaubert, Armand pro-curé).

L'an cy dessus et le dix-huit septembre a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Ursule Rayne femme de Michel Clemens, morte le jour précédent, âgée d'environ quarante ans, munie des sacrements nécessaires.

(Signature : Armand pro-curé).

L'an cy dessus et le vingt-quatre septembre est né et a été baptisé dans cette paroisse Charles Chauvin fils naturel et légitime de Jean-Louis et de Margueritte Gaubert, le parrain Pierre Clemens, la marraine Elisabeth Gaubert et ay signé avec qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, P Gaubert, Armand pro-curé).

L'an mille sept cent cinquante-huit et **le premier novembre** est née et a été baptisée dans cette paroisse Clère Gaubert fille légitime et naturelle de Louis et d'Honorade Gaubert, le parrain Pierre Gaubert, la marraine Françoise Birot et ay signé avec qui a su.

(Signature : Armand pro-curé).

L'an cy dessus et **le quatrième novembre** a été ensevelie dans le cimetière de cette paroisse Françoise Tirant, âgée d'environ quatre-vingt ans, étant morte le jour précédent munie des sacrements nécessaires.

(Signature ; Armand pro-curé).

L'an cy dessus et **le onzième novembre** est née et a été baptisée dans cette paroisse Margueritte Roux fille légitime et naturelle d'Honoré et de Marie Féraud, tous du lieu d'Augès, le parrain François Roux, la marraine Magdeleine Courbon et ay signé avec qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, PG Gaubert, Armand pro-curé).

L'an cy dessus et **le dix-huit décembre** est née et a été baptisée dans cette paroisse Anne Gaubert fille légitime et naturelle de Jean et de Louise Boyer, le parrain Pierre ~~Boyer~~ Gaubert, la marraine Jeanne Boyer et ay signé avec qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, PG Gaubert, Armand pro-curé).

L'an ~~et jour~~ cy dessus et **le vingt-six décembre** est née et a été baptisée dans cette paroisse Magdeleine Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Antoine et de Clère Gaubert, le parrain Christophe Gaubert, la marraine Magdeleine Gaubert, et ay signé avec qui a su.

(Signatures : JP Gaubert, PG Gaubert, Armand pro-curé).

Remis le double du présent livre au greffe du siège de cette ville de Sisteron le douze février 1759

(Signature : Bartes commis).

Mallefougasse 1759

Le présent registre contenant quatre feuillets papier simple a été coté et paraphé par nous Lieutenant général au siège et dépens de la ville de Sisteron, en conformité de la déclaration du Roy du 9 avril 1736 pour servir à la paroisse du lieu de Mallefougasse la présente année 1759 tant seulement.

(Signature : de Castagny).

L'an mille sept cent cinquante-neuf et le dix-neuf janvier est née et baptisée dans cette paroisse Marie-Anne Gaubert, fille légitime et naturelle de Pierre et d'Elisabeth Chauvin, le parrain Pierre Porte, la marraine Jeanne Giraud et avons signé avec qui a su.

(Signatures : G Gaubert, P Gaubert, Armand pro-curé).

L'an cy dessus et le vingt-trois février est née et baptisée dans cette paroisse Anne Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Pierre et de Marie Medue, le parrain Barthélémy Medue, la marraine Anne Girard et avons signé avec qui a su.

(Signatures : G Gaubert, P Gaubert, Armand prêtre).

L'an cy dessus et le quatrième avril est née et baptisée Delfine Gaubert fille légitime et naturelle de Jean-Baptiste et de Marie Clemens, le parrain Pierre Gaubert, la marraine Delfine Martel du lieu de Bouc diocèse de Marseille et avons signé avec qui a su.

(Signatures : P Gaubert, G Gaubert, Armand prêtre).

L'an mille sept cent cinquante-neuf et **le douze juin**, après trois publications faites en trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse de ce lieu et dans la paroisse de Mont-Laux par Messire Amenc curé d'icelle, par son certificat du mariage entre Jean-Pierre Brunet du lieu de Mont-Laux et veuf de Jeanne Tuvire d'une part et Françoise Gaubert veuve de Claude Gaubert de cette paroisse d'autre, sans avoir découvert aucun empêchement civil ni canonique, avec le consentement des parties les avons conjoints en mariage, gardée la forme prescrite par de l'église. Témoins, Pierre Gaubert et Estienne Rougon, les autres illettrés.

(Signatures : Estienne Rougon, P Gaubert, Armand prêtre).

L'an et **jour cy dessus**, ayant fait trois publications pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroissiale de ce lieu du mariage entre Jacques Brunet fils de Jean-Pierre et veuf de Jeanne Viton du lieu de Mont-Laux d'une part et Anne Chabus fille de Pierre et de Catherine du lieu de St Etienne et veuve de Pierre Gaubert d'autre, sans avoir découvert aucun empêchement civil n'y canonique, n'y ici n'y audit Mont-Laux comme par le certificat de Messire Siméon curé d'icelle avec le consentement des parties et gardé selon la forme prescrite par l'église, les avons conjoints en mariage. Présents Pierre Gaubert et Estienne Rougon signés avec moy.

(Signatures : Estienne Rougon, P Gaubert, Armand prêtre).

L'an mille sept cent cinquante-neuf et **le septième septembre**, Honoré Gaubert âgé d'environ quatre-vingt ans est décédé et le jour d'après a été enseveli au cimetière de cette paroisse muni des sacrements nécessaires, ainsi l'atteste je.

(Signature : Armand prêtre).

L'an cy dessus et **le treize septembre** Louis Gaubert âgé d'environ soixante-cinq ans est décédé muni des sacrements nécessaires et le jour d'après a été enseveli dans le cimetière de cette paroisse, ainsi l'atteste je.

(Signatures : Armand prêtre).

L'an mille sept cent cinquante-neuf et **le vingt-septième du mois de novembre**, après trois publications faites pendant trois dimanches ou festes consécutives à la messe de paroisse du mariage entre Jean-Baptiste Girard fils de Pierre et d'Elisabeth Gaubert du lieu de Châteauneuf Val Saint Donat d'une part et de Françoise Bisot fille à feu Jacques et de Claire Clemens de cette paroisse d'autre, ayant été le dit mariage aussi trois fois au dit Châteauneuf par Messire Richaud curé d'ycelle, ainsi que nous avons vu par son certificat, sans avoir découvert aucun empêchement hormis le troisième degré de parenté duquel ils ont obtenu la dispense de Messire Hadoul vicaire général et official du diocèse de Sisteron, ainsi que parait par l'écrit ici ~~dessus~~ attesté je...

... soussigné provicaire de cette paroisse, avec le consentement des parties, assistées de leurs père et mères et autres proches parents et amis, les avons conjoints en mariage par parole du présent, et donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par l'église, en présence de Sieurs Corbon bourgeois du lieu du Forest paroisse de Châteauneuf, Pierre Amenc et George Gaubert Lieutenant de juge de ce lieu de Malefougasse qui ont signés le présent acte avec nous, et autres qui n'ont su.

(Signatures : G Gaubert, JP Gaubert, Armand prêtre).

L'an cy dessus et le vingt-huit novembre est née et a été baptisée dans cette paroisse de Malefougasse Clère Clemens fille légitime et naturelle de Pierre et de Marguerite Boyer, le parrain François Roux, la marraine Clère Gaubert, et avons signé avec qui a su.

(Signatures : G Gaubert, JP Gaubert, Armand prêtre).

